L'ÉPICENTRE

L'ACTU ÉCO & SOCIÉTALE
DU VAL DE LOIRE

À LA UNE
TALENTS SENIORS : L'APEC FORME DES DUOS GAGNANTS

ENTREPRISES
LE GROUPE ESTIVIN : PLUS QU'UN NOM, UN ACTEUR MULTIPLE ET ÉTHIQUE

DOSSIER
SÉCURISER L'ENTREPRISE. UN BIEN SI PRÉCIEUX !

10 ANS QUE L'ON VOYAGE ENSEMBLE

Tours métropole Val de Loire
Syndicat des Mobilités de Touraine
filbleu
Bus Tram Vélo
Tours Métropole
02 47 66 70 70
filbleu.fr

Gratuit #30
Mai / Juin 2023 édition de l'Indre-et-Loire

www.lepicentre.online

L'ÉPICENTRE
L'ACTU ÉCO. & SOCIÉTALE DU VAL DE LOIRE

www.lepicentre.online

Chefs d'entreprise, commerçants, collectivités...

Vous avez besoin de communiquer sur le bassin du Val de Loire au plus près des décideurs économiques ? Vous recherchez des solutions locales pour booster votre business ou votre image, promouvoir vos actions et vos initiatives ?

3 éditions

37 | 41 | 45

30 000 exemplaires

BIMESTRIEL

L'Épicentre s'attache à retranscrire la réalité de la vie économique, sociétale et culturelle des territoires, au travers de nombreux dossiers et reportages.

Nous créons pour vous et avec vous votre plan de communication **complet** et **personnalisé** !

Contactez-nous !

Régie pub *: contact@lepicentre.online - 07 57 90 23 15*

ÉDITO

Mai / Juin 2023
ÉDITION DE L'INDRE-ET-LOIRE
Gratuit
#30
www.lepicentre.online

Groupama Up /
Espace entreprises,
2 avenue de Chateaudun
CS1319 - 41013 Blois Cedex
02 54 74 30 39

PRÉSIDENT
François Delaisse

DIRECTRICE DE PUBLICATION
Delphine Sergheraert
direction@lepicentre.online
06 45 76 38 62

RELATIONS EXTÉRIEURES
Philippe Duisit
06 33 22 43 19
Guillaume Malbo
06 33 12 77 56

CONTACTS COMMERCIAUX
Philippe Massicot
06 45 76 98 51
Denis Labrune
06 86 70 03 85

IMPRESSION
Fabrègue Imprimeur

GRAPHISME
DCO'M Sabine Virault
06 83 05 56 51

MAQUETTE
Culture Com

RÉDACTEURS
Estelle Cuiry,
Stéphane De Laage,
Bruno Goupille,
Johann Gautier
Laëtitia Piquet
Sophie Manuel
Frédéric Fortin
Maxence Yvernault
Émilie Marmion
Camille Colloch

LES ÉDITIONS DE L'ÉPI - S.A.S.
Au capital de 10 000 euros
Siret 53804876000028
Dépôt légal & parution
ISSN 2110-7831

Toute reproduction complète ou partielle du contenu de ce journal est interdite sauf accord préalable de la direction.

IMPRIM'VERT

PEFC 10-31-1188

Depuis le début de la crise sanitaire, 2023 ne fait pas exception aux trois années qui l'ont précédée. Les matières premières sont de plus en plus rares et de plus en plus chères. Emmanuel Macron prévient les Français : « *Ça va être dur jusqu'à la fin de l'été* ». Quand un chef d'entreprise reçoit la ressource tant attendue, son fournisseur ne se fait pas attendre pour réclamer son dû. Aux retards de paiement, s'ajoute le remboursement du Prêt Garanti par l'État (PGE).
Outre ces considérations purement économiques, la population française s'est divisée sur la question de la réforme des retraites et plus particulièrement celle de l'âge légal de départ à la retraite. Les nécessités économiques entourant cette réforme ont été peu et mal expliquées par le gouvernement, diront certains. Mais, derrière cette fracture de la société française, ce sont finalement des considérations sociales qui sont ressorties. Beaucoup se posent la même question : suis-je prêt à travailler jusqu'à 64 ans ? Voire plus si j'ai commencé à travailler tard…

L'emploi des seniors devient alors un enjeu de taille pour nos pouvoirs publics. Pour cela, des initiatives locales fleurissent, à l'image de l'APEC qui développe le dispositif de mentorat « *Talents Seniors* » pour que ces cadres expérimentés retrouvent le chemin de l'emploi. Et quand ces cadres seniors retrouvent du travail, certains s'engagent dans le réseau ECTI. Ils transmettent alors leurs compétences et accompagnent étudiants, entrepreneurs et collectivités locales. Un cercle vertueux entre les jeunes et les cadres seniors, au chômage ou en activité.

S'il y avait un lien entre emploi des seniors et sécurité de l'entreprise - le thème de notre dossier du mois – il serait un peu tiré par les cheveux, me direz-vous. Et pourtant… On le sait, le marché de l'emploi actuel ne pourrait être plus tendu. Aujourd'hui, la pénurie de main d'œuvre dans certains secteurs est telle que se séparer d'un cadre senior, expérimenté et fidèle serait se tirer une balle dans le pied pour n'importe quel chef d'entreprise qui prendrait cette décision. Et si, finalement, sécuriser ou protéger son entreprise revenait aussi à réussir à garder ses propres salariés et à capitaliser sur ses ressources internes, qu'elles soient humaines, intellectuelles ou matérielles ? À méditer…

Bonne lecture,

La rédaction

SOMMAIRE

5 EN BREF

10 ANS QUE
L'ON VOYAGE ENSEMBLE

L'OFFRE DE TRANSPORT DE KEOLIS :
AU SERVICE DE LA QUALITÉ
DE VIE AU TRAVAIL

6 À LA UNE

TALENTS SENIORS :
L'APEC FORME
DES DUOS GAGNANTS

10 ACTUALITÉS

RUSTIN, UN CONCENTRÉ
DE COMPÉTENCES TECHNIQUES
DEPUIS 1903

EMPLOI FORMATION

32 LE DOSSIER

SÉCURISER L'ENTREPRISE,
UN BIEN SI PRÉCIEUX !

41 TOURISME

L'UBÉRISATION DU SECTEUR
TOURISTIQUE EN RÉGION
CENTRE-VAL DE LOIRE

45 GASTRONOMIE

DES NOUVEAUX ÉTOILÉS
EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

© Studio 204

46 GASTRONOMIE

DEUX TOURANGEAUX
À LA COUPE DE FRANCE
DU BURGER !

24 LE MAG

L'INTERVIEW PAUSE CAFÉ DE Carole Honigmann

EN PRATIQUE Stratégie financière 2023 :
des solutions pour progresser
malgré tout

MANAGEMENT RH Salariés boomerang :
partir pour mieux revenir

TRANSITIONS Manquera-t-on d'eau cet été ?

L'offre de transport de Keolis : au service de la qualité de vie au travail

La qualité de vie au travail est aujourd'hui un enjeu majeur pour les entreprises qui font face à des difficultés de recrutement et de fidélisation, plus marquées depuis la crise sanitaire. Les salariés souhaitent une meilleure articulation de leur vie personnelle et professionnelle. Une évolution de la société très bien identifiée par le leader mondial de la mobilité partagée Keolis. Présent depuis 10 ans sur la Métropole de Tours, le Groupe Keolis a adapté son offre de service en conséquence et en concertation avec les entreprises.

Être partenaire des entreprises en adaptant l'offre de transport

Concrètement aujourd'hui, le rapport au travail a évolué et les salariés ont des attentes en termes de QVT (Qualité de Vie au Travail) ; la facilitation du trajet entre leur domicile et l'entreprise en est l'une des composantes. Si l'entreprise ne dispose pas de places de parking ou si sa localisation n'est pas idéalement située, il devient essentiel d'en faciliter l'accès grâce à la mise en place de transports collectifs. C'est un moyen de ne pas entraver le recrutement et de conserver ses salariés.

« Pour un collaborateur, la façon dont s'investit son employeur pour qu'il se rende au travail compte et cela passe notamment par les transports en commun. Disposer d'un maillage conséquent avec deux lignes structurantes, d'un tramway, d'un Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) ou encore d'un bus à la demande (RésaBus) participe à l'accompagnement des besoins des entreprises et à améliorer leur accès pour les (futurs) collaborateurs », précise Magali Morin, responsable communication et actions commerciales chez Keolis.

Financièrement, les transports en commun participent activement à la défense du pouvoir d'achat des collaborateurs. En effet, la législation actuelle oblige les entreprises à prendre en charge à hauteur de 50 % le coût de l'abonnement aux transports en commun du collaborateur. En prenant un transport collectif, le salarié fait l'économie, non-négligeable, des coûts inhérents à une voiture (achat, entretien, assurance, essence). Dans le contexte actuel d'inflation, les transports en commun deviennent très attractifs pour les usagers.

Fin 2022, Keolis a pu mesurer la pertinence de sa démarche avec un taux de fréquentation proche de celui de 2019 : 98 % de fréquentation et plus de 45 000 voyages en tramway par jour.

« Plus de cinquante entreprises sont visitées chaque année pour les accompagner au mieux ainsi que leurs collaborateurs dans l'offre de transport. Régulièrement, nous intervenons auprès des entreprises de Tours Métropole qui ne connaissent pas l'offre de transport. Depuis le début de l'année, quatre nouvelles entreprises ont installé des écrans affichant les horaires des bus à proximité. En faisant entrer le bus dans l'entreprise, les collaborateurs se rendent compte de la simplicité de son utilisation », précise Magali Morin.

Améliorer l'accessibilité et l'accès au réseau sur la métropole

Depuis 2020, l'agence Fil Bleu de la rue Charles Gille à Tours a reçu le label ACCEV® (Accessibilité Convenance des Espaces de Vie) pour sa capacité à accueillir les personnes en situation de handicap.

« De l'aménagement de nos espaces d'accueil, à l'accessibilité de nos transports en passant par la formation de nos collaborateurs, nous avons à cœur d'accompagner quotidiennement les personnes à mobilité réduite qui empruntent le réseau Fil Bleu. Nous avons également entrepris de traduire en FALC (le Facile À Lire et à Comprendre) nos messages. Cette méthode a pour but de traduire un langage classique en un langage simplifié afin de rendre l'information plus simple et plus claire. Elle est ainsi utile à tout le monde, notamment aux personnes en situation de handicap, dyslexiques, âgées ou encore maîtrisant mal la langue française », précise Magali Morin.

Acteur de terrain sur la métropole et en prise avec de nouvelles réalités sociétales, Keolis a adapté son offre de service pour répondre aux attentes quotidiennes des usagers et des entreprises.

Contact : pro@filbleu.fr • 02 47 66 70 70
www.filbleu.fr

Camille Colloch

Talents Seniors : l'APEC forme des duos gagnants

Pour remettre sur les rails de l'emploi les cadres expérimentés, l'APEC développe le dispositif de mentorat « Talents Seniors ». Isabelle et Thierry témoignent.

Comme dans la chanson parodique des Inconnus, Isabelle a les yeux bleus. Mais, à 54 ans, elle a surtout beaucoup de mal à retrouver un emploi de cadre. Voilà près de deux ans, brièvement interrompus par des missions ponctuelles, qu'elle recherche un poste de responsable en ressources humaines, son secteur de prédilection. Pendant douze ans, Isabelle Ridet a exercé des responsabilités de cette nature, en y ajoutant des tâches de comptabilité et d'informatique, dans une association du secteur familial et social du Loiret. Elle a quitté cette entreprise en 2021 pour une direction d'établissement dans le domaine du handicap qui n'a pas pu se prolonger.

Huit retours à l'emploi sur dix

C'est lors d'un entretien avec son conseiller de l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres) que le dispositif « Talents Seniors » lui a été présenté en début d'année. *« J'ai été séduite par cette idée qui consiste à former un duo entre un cadre senior en recherche d'emploi et un autre cadre, ou dirigeant, en activité »*, explique-t-elle. Cette formule de mentorat a fait ses preuves dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Hauts-de-France où elle a été initiée en 2019. Grâce à un accompagnement d'une durée moyenne de six mois, huit « mentorés » sur dix retrouvent un emploi. Le dispositif est progressivement adopté par les autres régions, comme en Centre-Val de Loire où le lancement a donné lieu à une manifestation officielle le 9 mars dernier à Orléans. Ce jour-là, trente duos ont été formés et ont signé une charte de mentorat sous les yeux de Cyrille Longuepée, déléguée régionale de l'APEC, et de nombreuses personnalités.

Engagements pour l'inclusion

Thierry Commeyras était présent et il a signé avec Isabelle Ridet, le document qui lui confie la responsabilité de « mentor ». Le directeur du site Honda France Manufacturing d'Ormes est aussi élu à la CCI du Loiret et à l'UIMM. *« À titre personnel et professionnel, je m'engage beaucoup pour toutes les initiatives qui peuvent favoriser l'inclusion*, explique-t-il. *Par exemple, nous participons à la semaine du handicap et nous formons des jeunes issus des quartiers défavorisés ou en rupture scolaire. »*
Conformément à leur charte de mentorat, Isabelle et Thierry se sont rencontrés d'abord pour se connaître et ensuite pour définir une stratégie. *« Nous avons discuté sur la formulation du CV, les atouts à mettre en avant et les natures de postes à rechercher »*, résume Thierry Commeyras qui a déjà commencé à sonder son réseau pour repérer les potentiels employeurs. Isabelle et Thierry vont continuer à échanger et à affiner leurs recherches en espérant un heureux aboutissement.

Bruno Goupille

Isabelle Ridet et Thierry Commeyras se rencontrent régulièrement pour avancer sur la stratégie de recherche d'emploi.

Les cadres au chômage sur-représentés

Isabelle Ridet et Thierry Commeyras ont signé leur contrat le 9 mars à Orléans en présence de Cyrille Longuépée, déléguée régionale de l'APEC.

« 30 ans de carrière, c'est un beau début ! » : le slogan étalé sur une affiche pourrait sonner comme une provocation en ces temps de contestation sur l'âge de la retraite. Il n'en est rien. La formule est signée par l'Association pour l'Emploi des Cadres (APEC) et s'adresse aux potentiels recruteurs de cadres seniors. Ils ne sont pas nombreux car si le taux d'emploi des cadres de plus de 50 ans a progressé, il n'atteignait que 56% en 2021. La région Centre-Val de Loire ne fait d'ailleurs pas figure de modèle en la matière avec un taux de 48%, inférieur aux autres régions.
Ce sous-emploi des cadres expérimentés se retrouve dans les statistiques de Pôle Emploi où ils représentent 36% des demandeurs d'emploi de plus de 50 ans. 72% d'entre eux ne se retrouvent pas dans les offres proposées et 90% estiment que leur âge nuit à un possible recrutement.

La Maison des Cadres les remet bien dans leur tête et leur emploi

Créée à Tours et essaimée à Orléans, la Maison des Cadres les accompagne dans le retour à l'emploi par une méthode de développement personnel. À Orléans, 73% retrouvent un travail dans les sept mois.

« Comment identifier ses émotions », « penser et parler positif », « valoriser ses réalisations convaincantes » : ainsi s'intitulent quelques-uns des ateliers proposés par la Maison des Cadres d'Orléans à ses adhérents. On y recense aussi des termes moins explicites comme le *« coaching en ennéagramme »*, une démarche de connaissance de soi, ou la technique *« ikigaï »*, un procédé japonais pour trouver un sens à sa vie.
« Notre méthode repose beaucoup sur le développement personnel, la connaissance de soi et la confiance en soi », explique Ronan Boëdec, le directeur de la Maison des Cadres du Loiret. Comme son nom l'indique, cette maison s'adresse aux cadres, mais aussi aux fonctions assimilés, agents de maîtrise, et même jeunes diplômés.
« La condition est d'être demandeur d'emploi », ajoute le directeur. Près de 30% *« d'entre eux sont en situation de burn-out, et 10% en difficulté financière. Notre objectif est bien de les remettre dans une dynamique d'énergie positive, et cela, de façon pérenne. »*

Trois étapes successives

La première Maison des Cadres a été fondée à Tours en 1991 par un chef d'entreprise pour faciliter le retour à l'emploi. Une méthode *« mon chemin, mon emploi »* a été élaborée par deux coachs, et une deuxième Maison a ouvert à Orléans en 2019. *« Le projet était ensuite de créer au moins cinq maisons dans le grand Ouest, mais l'expansion a été freinée par la crise sanitaire. »*
La méthode déployée par la Maison des Cadres s'articule en trois étapes successives : mieux se connaître pour mieux définir son projet, construire son projet et le mettre en action. *« Le préalable consiste à se poser une question fondamentale que peu de personnes se posent vraiment : pour quel travail suis-je fait ?*, annonce Ronan. *Une fois bien en phase avec ses aspirations profondes, on peut commencer à construire un projet solide. »*

Engagement personnel

Le suivi de la méthode Maison des Cadres exige un engagement personnel important du candidat. Les participations à des ateliers et à des réunions, en petits groupes de 6 à 8 personnes, alternent avec du travail individuel pendant 6 à 7 mois. *« Les ateliers sont animés par une cinquantaine de professionnels bénévoles dans chaque discipline. Il ne s'agit pas juste de survols. Par exemple, l'atelier LinkedIn demande deux séances de trois heures et celui sur l'analyse transactionnelle trois fois cinq heures. »*
Les résultats sont à la hauteur de l'engagement avec un taux de retour à un emploi durable de 73% en moyenne. La Maison des Cadres de Tours a ainsi accompagné 2 000 personnes, et celle d'Orléans un peu plus de 400. Certains optent pour la création d'entreprise et sont aussi accompagnés dans la réalisation de leur projet. La Maison prend soin de ses protégés.

Bruno Goupille

« Être à l'aise avec soi-même », un atelier animé par Emmanuelle Lesoil. À ses côtés, Ronan Boëdec, directeur de la Maison des Cadres.

Combien ça coûte ?

- La Maison des Cadres est une association reconnue d'utilité publique.
- La cotisation annuelle va de 70€ à 360 €, selon les revenus.
- Le tarif de 70 € est réservé aux personnes bénéficiaires de l'ASS ou du RSA. Les personnes imposables peuvent bénéficier d'un rescrit fiscal de 66% sur le montant de 210 € hors prestation.

ELU(E)S
CHEF(FE)S D'ENTREPRISE
REPRÉSENTANT(E)S DE CORPORATION

Vous souhaitez vous former à la prise de parole en public ?
TV TOURS-VAL DE LOIRE vous accompagne !

PRENEZ MOI EN PHOTO ET DÉCOUVREZ LE MÉDIA TRAINING !

Contactez-nous pour un devis personnalisé
Tel : 02 47 60 63 12
Mail : communication@tvtours.fr

Orange 361 Bouygues 458 SFR 533 Free 908

TNT chaîne 37 Box & ADSL chaîne 30 Live & Replay tvtours.fr

Le groupe Estivin : plus qu'un nom, un acteur multiple et éthique

Le groupe fondé par Bernard Estivin a fêté cette année ses 60 ans. Poursuivant son développement, le groupe s'emploie à faire davantage connaître l'ensemble de ses métiers pour allier recrutement et fidélisation.

Avec ses 360 collaborateurs, le groupe Estivin a su au fil des ans « *agrandir son maillage de manière raisonnée pour devenir un acteur du Centre-Ouest de la France. Si le premier métier était celui de grossiste en fruits et légumes, le groupe a poursuivi son développement en adjoignant d'autres produits comme ceux de la mer ou encore les fruits secs* », précise Philippe Bertin son dirigeant.

Changer l'image du grossiste

Quant au métier du grossiste, le dirigeant le décrit avec une vision à 360° : « *Notre métier de grossiste consiste à mettre de la relation entre le producteur et le client. Nous sommes le seul acteur capable, à partir d'un producteur, d'aller servir un panel de clients (grande distribution, restauration collective, etc.). On nourrit les prisonniers, les militaires, les malades, les écoles, les consommateurs de la grande distribution. Le grossiste est souvent perçu comme cet intermédiaire qui prend de la marge et non comme un service.* »

Ce diplômé de l'agroalimentaire expérimenté et recruté par Bernard Estivin lui-même connaît bien le sujet. Et cette méconnaissance du métier de grossiste ne facilite donc pas les recrutements. Toutefois, Philippe Bertin tempère : « *Si les difficultés de recrutement sont ce qu'elles sont, le turn-over ne nous concerne pas. Nous accompagnons en tout temps nos (nouveaux) collaborateurs. Récemment, nous avons aidé une de nos jeunes apprenties dans le montage de ses aides au logement. Le social est naturel et s'inscrit dans le parcours des collaborateurs. Cela porte ses fruits.* »

Des actions collaboratives appréciées

« *La RSE est naturelle chez nous. Il s'agit d'une véritable culture d'entreprise car on fait du tri depuis longtemps sur nos métiers : on trie le plastique, le carton. De la méthanisation des déchets à l'achat de véhicules hybrides, de la récupération des eaux de pluie à la réalisation d'une mini-forêt, nous nous employons à réaliser des actions concrètes pour la planète et à les partager avec nos collaborateurs* », souligne le dirigeant.

Philippe Bertin, dirigeant du groupe Estivin.

C'est dans ce cadre que Nelly Charretier, assistante marketing, a proposé en 2022 un projet innovant au dirigeant et aux deux filles de Bernard Estivin sur le site de Saint-Pierre-des-Corps : planter une mini-forêt urbaine de 200 m2 à côté du bâtiment principal.
« *Ce projet a immédiatement suscité l'adhésion de la direction et son organisation a été rapide. En 4 mois ! Pour les collaborateurs, cela a été un beau moment de cohésion !* », s'enthousiasme Nelly Charretier.

Accompagnés par la start-up Coup de Pousses, 600 arbres ont été plantés en moins de deux heures par quinze collaborateurs du groupe.
« *Une mini-forêt plantée selon la méthode Miyawaki (nom de son fondateur, un botaniste japonais) pousse cinq fois plus vite qu'une forêt traditionnelle. Elle est vingt à cent fois plus riche en biodiversité qu'un espace vert classique et permet de capter trente fois plus de* CO^2 », précise Victor Guilbert, 25 ans, Fondateur de Coup de Pousses.

Dans ce nouvel espace, refuge de biodiversité pour la faune locale, il s'agit également d'améliorer significativement l'espace dédié à la pause des collaborateurs du groupe.

*Pour postuler au sein du groupe : **www.estivin.fr/espace-carriere***

Camille Colloch

> *« Notre métier de grossiste consiste à mettre de la relation entre le producteur et le client »*

La CPME 37, pour l'intérêt des TPE-PME patrimoniales de Touraine

Présidée par Karine Lafont, la CPME 37 a tenu son Assemblée Générale le 20 mars dernier devant plus d'une centaine de chefs d'entreprises et d'élus locaux.

En préambule, la présidente de l'instance patronale a rappelé la vocation première de la CPME 37 qui est d'être le porte-parole des entreprises, au sein de toutes structures, instances ou réunions au sein desquelles les PME ont des intérêts à défendre. En 2022, la CPME Indre-et-Loire s'est concentrée en priorité à défendre et protéger les entreprises mises à mal par la crise sanitaire, tout en poursuivant son développement en apportant une offre de service de proximité répondant aux besoins des TPE-PME patrimoniales. L'équipe s'est fortement mobilisée pour accompagner les 137 entreprises adhérentes, les informer, et répondre à leurs besoins quotidiens. La CPME 37 a également impulsé une nouvelle dynamique responsable pour les PME grâce à la mise à disposition d'un conseiller en développement durable, chargé d'accompagner la transition énergétique et la politique RSE des TPE-PME (en partenariat avec l'ADEME, le FSE, le Crédit Mutuel, EDF, Véolia, Groupama et Cerfrance Energie).
À noter également, la mobilisation de son Groupement de Prévention Agréé (GPA) ayant permis d'accompagner des chefs d'entreprises en vulnérabilité.

La CPME Indre-et-Loire en 2023

La CPME Indre-et-Loire poursuit cette année le développement et la consolidation de son réseau d'entreprises. Les groupes de travail, initiés en 2022, se poursuivent : la commission RSE mais aussi le Pôle Jeunes (pour les chefs d'entreprise qui ont moins de trois ans d'entrepreneuriat)
Le CLUP PME démarre officiellement avec pour objectif de répondre aux attentes des chefs d'entreprise employeur avec un programme d'animations et de formations spécifiques.

La CPME Indre-et-Loire en chiffres

Le réseau compte en 2022 137 adhérents et plus de 1000 entreprises représentées avec les branches professionnelles partenaires (UMIH, FFB, UIMM, Marchés de Touraine).
Avec la nouvelle pesée de la représentativité patronale en 2021, la CPME devient 1ère organisation patronale nationale.
Sa représentativité s'étend donc dans les mandats patronaux. En 2022, près de 40 chefs d'entreprise représentent leurs pairs au sein de 25 structures et institutions départementales et régionales paritaires : URSSAF, CPAM, CAF, CESER, CCI, CMA, CARSAT, PRUD'HOMMES, Tribunal de commerce, Tribunal de grande instance, APST 37…
Sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire, ce sont plus de 200 mandataires qui occupent des mandats patronaux départementaux, régionaux ou même nationaux.

Rustin, un concentré de compétences techniques depuis 1903

Louis Rustin incarne la quatrième génération à la tête de la manufacture de caoutchouc Rustin, créée en 1903, par son arrière-grand-père. Avec ses équipes, il accompagne de nombreuses entreprises en quête d'un savoir-faire d'excellence.

Sportif passionné, l'arrière-grand-père de l'actuel dirigeant était, nous dit-il *« un coureur cycliste amateur. Il connaissait tous les aléas des crevaisons qui, à cette époque, étaient nombreuses, compte tenu de l'état des routes en France. C'est en 1903, dans le XVII° arrondissement de Paris (Batignolles) que Louis Rustin et son associé Jean Larroque ouvrent une boutique-atelier de réparation et rechapage en pneumatique. À cette époque, les réparations de chambre à air étant aléatoires, elles occasionnaient en sus une immobilisation du véhicule en temps et en coût. Le désagrément des crevaisons, si nombreuses, devait pouvoir trouver une solution. »*

L'histoire familiale en marche

En 1908, l'histoire s'accélère avec le dépôt d'un brevet pour un dispositif anti-éclatement (une bande de cuir à coller à l'intérieur de l'enveloppe des pneumatiques), lequel sera suivi en 1922 du dépôt officiel de la marque « Rustines® ». Jusqu'à aujourd'hui, la renommée de la marque n'a jamais été démentie.

C'est en 1994, que Louis Rustin intègre l'entreprise familiale aux côtés de ses parents et que l'affaire prospère.

Aujourd'hui, la manufacture réalise un chiffre d'affaires de 12 millions d'euros sur ses deux sites (à Neuillé-Pont-Pierre en Indre-et-Loire et à La Chartre-sur-le-Loir dans la Sarthe) grâce à ses 130 collaborateurs. *« Neuillé est le site de transformation du silicone et La Chartre est le centre expert avec toutes les compétences. Nous sommes chimistes, nous formulons nos mélanges en caoutchouc et réalisons tous nos outillages pour transformer la pâte. Nous sommes un concentré de compétences ultra techniques »*, précise le dirigeant.

Des clients historiques aux multinationales

À l'heure actuelle, Rustin a des clients qui présentent plusieurs profils : *« la multinationale ; le pur industriel ; les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) disposant d'une très forte technologie et qui recherchent un solutionneur ; et enfin les PME historiques où nous apportons le même service contre vents et marées comme les Alpines A310. Nous continuons par exemple de faire les joints de pare-brise, des pièces de rechange pour les collectionneurs »*, indique le dirigeant.

L'entreprise travaille avec des acteurs majeurs en Europe comme Faiveley Wabtec, la SNCF ou Alstom sur le sujet de la décarbonation des transports.

Louis Rustin, dirigeant de l'entreprise éponyme.

Un job dating pour accompagner la croissance et recruter les talents

Depuis 2020 et l'installation de sa nouvelle unité de production à Neuillé-Pont-Pierre, l'entreprise fait l'objet d'une croissance continue : plus 30 % en trois ans. Côté effectif, ceux-ci ont quasi doublé en 4 ans, passant de 70 à 130 collaborateurs.

À partir de ce mois de mai 2023, l'entreprise se développe encore avec la construction d'un bâtiment de 1400 m² supplémentaires sur son site d'Indre-et-Loire. Conjointement à l'augmentation de la production, l'enjeu est aussi de parvenir à l'autonomie en énergie pour fin 2024.

En termes d'organisation du travail, les collaborateurs travaillent 4 jours par semaine du lundi au jeudi (35h) ; le dirigeant décrit l'un des postes clé de l'entreprise : *« L'opérateur chez Rustin est une personne avec son talent et sa sensibilité capable de réaliser une bonne pièce. Ce concept demande de l'engagement et une maîtrise parfaite. Nous avons à cœur de former nos collaborateurs à nos techniques. »*

Cette progression nécessite d'attirer de nouveaux collaborateurs. L'entreprise va ainsi organiser un job dating le 11 mai prochain et proposer la visite du site de Neuillé-Pont-Pierre. Celle-ci sera suivie d'entretiens individuels avec les candidats présents.

Rustin qui a reçu le *« Prix innovation »* lors du Top entreprises organisé par la Nouvelle République fin 2022 entend, le 11 mai prochain, faire découvrir tout à la fois son savoir-faire à la longévité exceptionnelle, son expertise dans le domaine des élastomères et sa capacité d'innovation.

www.rustin.com

Camille Colloch

L'outsider dans l'univers des jeux vidéo, The Pioneers : Surviving

Il avait, pourtant, face à lui les mastodontes du jeu vidéo qui assurent, à grand renfort de budgets communication et marketing, la promotion de leurs nouveaux produits, mais c'est avec brio que le jeu The Pioneers, imaginé par deux Tourangeaux, est devenu un outsider. Retour sur une success story.

C'est dans l'esprit de Romain Guilloton et de son associé Xavier Faget que le projet du jeu vidéo The Pioneers trouve son origine, il y a 4 ans. À l'époque, le premier travaille dans une agence de publicité à Paris et le second est chercheur en physique dans un établissement public. *« On se connaissait depuis longtemps et nous avions l'envie de travailler ensemble. Mon associé dispose d'un fort background en développement et ingénierie. De mon côté, je suis le créatif. Parfaitement complémentaires, nous nous sommes donc lancés ! »*, précise Romain Guilloton.

Remporter une Game Cup, une étape déterminante

En 2021, leurs destins basculent quand ils remportent la 1ère Game Cup organisée par la Banque Postale. Au-delà de la dotation qu'ils reçoivent, le jeu reçoit la validation d'un jury professionnel.
« Nous décidons alors de nous engager à 100 % dans le développement du jeu avec une équipe associée sous forme de contrat d'auteur. Pendant un an et demi, nous travaillons à l'évolution de notre version prototypage vers une version jouable », précise Romain Guilloton.

2023, un lancement réussi !

The Pioneers offre une expérience de survie spatiale profonde et innovante. *« Construisez votre station spatiale, gérez votre équipage et explorez l'environnement hostile de Io, la lune la plus intime de Jupiter. Êtes-vous assez brave pour survivre ? »*, lance Romain Guilloton.
En ce début d'année 2023, l'équipe lance donc l'accès anticipé à The Pioneers via la plateforme STEAM. Bien qu'il s'agisse d'une version non finalisée du jeu, ce lancement a deux vertus : la communauté de joueurs contribue au développement grâce à ses retours et les ventes du jeu viennent rémunérer l'équipe et permettent une poursuite des investissements.

« Nous échangeons quotidiennement avec les joueurs sur notre serveur Discord : https://discord.gg/thepioneersgame afin de recueillir leurs retours, leurs nouvelles idées. Toutes les suggestions sont discutées en interne et servent à élargir notre vision pour le futur du jeu. »
« Le jeu a bien réussi son lancement, c'est notable tant c'est compliqué d'émerger face à de gros éditeurs disposant de budgets conséquents pour lancer des campagnes. Nous avons eu cette chance d'émerger suffisamment pour s'être constitué une communauté de départ », poursuit le co-fondateur.

Soutenus par des créateurs de contenus comme Dan Field, Joueur Du Grenier ou Bob Lennon qui sont suivis par des centaines de milliers de personnes, The Pioneers fédère aujourd'hui une communauté de 10 000 personnes.
Récemment, une collaboration avec Twitch a permis d'offrir aux spectateurs une version du jeu plus interactive. *« Grâce au tchat, ils peuvent envoyer des catastrophes comme un séisme par exemple. Cela rend les parties très dynamiques »*, s'enthousiasme Romain.
Ce jeu de niche à destination de passionnés et de joueurs d'expérience n'a donc pas fini de faire parler de lui sur la planète Terre et au-delà.

https://thepioneersgame.com/fr

Camille Colloch

Réseau PRAXY
CAP RECYCLAGE
COMBUSTIBLE SOLIDE DE RÉCUPÉRATION
Notre solution de **valorisation** des matières complexes issues **des activités économiques**
+ de valorisation
+ alternative durable à l'enfouissement
+ substitution énergies fossiles
− de rejets de CO2

Où nous trouver ?
Esvres (37)
Saint-Amand-Longpré (41)
Saint-Georges-sur-Eure (28)
Saint-Denis-Lanneray (28)
cap.recyclage@chavigny.fr
© CAP RECYCLAGE, tous droits réservés.

Afterbat, l'événement des acteurs du BTP

Une soirée conviviale réunissant des entreprises du BTP, des partenaires et une cheffe d'orchestre charismatique pour l'organiser. Voilà la recette d'Afterbat dont la quatrième édition en mars dernier, est un nouveau succès pour le plus grand bonheur de son organisatrice, Pascale Goguet.

Ce 22 mars 2023 dans les locaux de la concession RENAULT rue Michel Faraday à Chambray-lès-Tours il y a foule. 187 entreprises et 247 participants ont répondu présent à la 4ème édition d'Afterbat organisée par Pascale Goguet.

Avec 40 ans d'expertise dans le bâtiment, cette diplômée de l'école du bâtiment et des travaux publics se concentre désormais sur l'organisation d'événements pour les professionnels du BTP.

Né il y a 4 ans, Afterbat répondait à un besoin pour la dynamique organisatrice : *« Gérant à l'époque en tant que salariée trois départements avec une multitude d'acteurs (architectes, entreprises, etc.), il me fallait me simplifier la tâche pour faciliter les connexions. J'ai proposé aux partenaires d'organiser une soirée conviviale tous les 2 ou 3 mois. L'engouement a été immédiat. Après le Covid-19, on m'a demandé de refaire ce type de soirée. J'ai donc décidé de surfer sur la vague et d'organiser la 1ère édition d'Afterbat chez Servi Couleur à Tours en novembre 2021. »*

Afterbat, des événements dans l'événement

Afterbat est un événement qui rassemble des entreprises du BTP (maître d'œuvre, architecte, entreprises BTP tout corps d'état, fabricants, bureau d'études, constructeurs, promoteurs, etc.) ainsi que leurs partenaires administratifs et techniques (avocat de la construction, assureur, banquier, filières professionnelles, établissement de formation, etc.) sur une soirée conviviale.

4ème édition d'Afterbat à la concession Renault de Chambray-lès-Tours – 22 mars 2023.

« Les précédentes éditions avaient rassemblé chacune plus de 130 entreprises du territoire, et cette 4ème édition a réuni 187 entreprises autour de la thématique de la protection et la sauvegarde de l'environnement, un sujet d'actualité brûlant dans le bâtiment », souligne Pascale Goguet.

Vingt entreprises, fabricants et associations ont ainsi pu présenter sur des stands leurs outils, leurs produits ou leurs méthodes de travail pour respecter et protéger la planète.
L'association Terraforme a par exemple proposé un atelier de sensibilisation pédagogique sur la *« longue vie des déchets »*, Hélène Galia, hydrogéologue, a apporté son expertise dans le domaine de la géothermie ou encore l'entreprise FLYWAY a pu présenter les enjeux de la thermographie aérienne.

La CPME, Confédération des Petites et Moyennes Entreprises, était également présente pour évoquer *« La Dynamique Responsable des PME »* dont l'objectif est d'accompagner les PME de la région Centre-Val de Loire dans leur transition écologique et sociale.

Une 5ème édition en préparation

Le 28 juin prochain se tiendra la 5ème édition d'Afterbat avec pour thème *« L'économie circulaire, le recyclage dans le BTP »*.
Pour l'occasion, les participants se retrouveront sur la deuxième plateforme de France chez GRANUDEM qui ouvrira ses portes en juillet prochain.
À coup sûr, cette nouvelle édition battra encore des records en termes de participation tant l'aura de Pascale Goguet rayonne !

Contact : Pascale Goguet
Afterbat.event@gmail.com

Camille Colloch

Les lauréats du concours d'agroforesterie récompensés au salon de l'agriculture

À l'occasion du salon de l'agriculture organisé en mars dernier à Paris, deux lauréats primés lors du concours d'agroforesterie organisé par l'association Biodiv'en Loire basée à Fondettes étaient distingués. Un joli coup de projecteur pour une association engagée au service de la préservation de la biodiversité locale.*

Sportif passionné, l'arrière-grand-père de l'actuel dirigeant L'association Biodiv'en Loire a été créée en 2021 dans le but de contribuer à la préservation de la biodiversité sur la commune de Fondettes et ses alentours. *« Initiée par une communauté de fans de biodiversité, elle a très vite séduit plus largement »*, précise Christophe Pinard, trésorier de l'association.

Citant le Biologiste et Président du conseil scientifique de l'Agence française pour la biodiversité, Gilles Bœuf, dont son *« il est trop tard pour être pessimiste »* fait mouche (c'est le cas de le dire !), le trésorier rappelle *« l'urgence de s'activer sur le sujet de la biodiversité. Des espèces disparaissent, mais pour donner le moral, sachez qu'en 10 ans, on peut restaurer beaucoup de biodiversité. »*

Alors l'association propose un programme très varié d'activités, toutes centrées sur la thématique de la biodiversité pour sensibiliser et agir : depuis les sorties naturalistes en bord de Loire jusqu'aux chantiers de plantations de haies en zone agricole, en passant par la construction de nichoirs ou l'organisation de conférences d'envergure régionale.

Une distinction nationale au salon de l'agriculture

En 2022, l'association a lancé son concours régional d'agroforesterie* visant à valoriser cette pratique, atout majeur pour la transition agro-écologique nécessaire à l'agriculture française. Ce concours s'adressait aux agriculteurs ayant mis en place dans leur exploitation une parcelle constituant un système agroforestier (y compris l'implantation ou la gestion de haies), sur un territoire situé dans la moitié Sud de la Touraine, avec la Loire pour limite.

Un jury indépendant constitué d'experts (agronome, ingénieur écologue, spécialiste des arbres) et présidé par un agriculteur a distingué deux lauréats parmi les douze candidats : Martin Desplat, paysan-boulanger à Dolus-le-Sec, et Jean-Michel Bodin, agriculteur à Saint-Laurent-en-Gâtines.

Les deux dossiers régionaux ont ensuite été déposés à Paris pour le salon de l'agriculture 2023.

Une bonne surprise ensuite pour l'association Biodiv'en Loire puisque ses deux lauréats régionaux ont ensuite été primés nationalement le 3 mars dernier à Paris lors du salon de l'agriculture.

Monsieur Desplat, lauréat régional et national;

« Ils se sont vu remettre leur prix par le ministre de l'agriculture Marc Fesneau et la secrétaire d'État à l'écologie Bérangère Couillard, montrant l'importance de ce concours pour l'agriculture française, et la qualité de certains systèmes agroforestiers de Touraine. C'est une grande satisfaction pour notre organisation », souligne Christophe Pinard. Si le prix est d'un montant résiduel (500 euros), il offre un levier de notoriété et donc économique intéressant aux lauréats.

En 2023, l'association Biodiv'en Loire organise une nouvelle édition du concours régional d'agroforesterie, inscrit au concours général agricole (CGA, cf https://agroforesterie.concours-general-agricole.fr/). Tout agriculteur situé sur le territoire du concours et ayant une parcelle conduite en système agroforestier est invité à candidater, à l'adresse biodivenloire@gmail.com.

Camille Colloch

***agroforesterie** (définition donnée par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire) : désigne l'association d'arbres et de cultures ou d'animaux sur une même parcelle. Cette pratique ancestrale est aujourd'hui mise en avant car elle permet une meilleure utilisation des ressources, une plus grande diversité biologique et la création d'un micro-climat favorable à l'augmentation des rendements.*

Les Maisons de la Région, une nouvelle étape de territorialisation

Après Chartres, Blois, Bourges et avant Châteauroux et Orléans, c'est à Tours que l'équipe du conseil régional Centre-Val de Loire avait rendez-vous pour inaugurer une nouvelle Maison de la Région. Dans le cadre du déploiement territorial, ces entités se veulent être le nouveau visage de la Région au service des habitants et des territoires.

Ce mercredi 15 mars 2023, il y avait foule dans les locaux de la Maison de la Région des territoires d'Indre-et-Loire, au 3 place du Général Leclerc à Tours.
François Bonneau, Président de la région Centre-Val de Loire précisait en introduction que « *ces maisons de régions ne sont pas uniquement des projections de moyens. C'est la région avec plus de proximité, où des réponses différentes seront apportées selon les territoires. La région n'est pas qu'à Orléans. Il est primordial d'avoir des interfaces entre les citoyens et les systèmes économiques* ».

Une action régionale en proximité

Regrettant que « *la valeur d'un service public soit mesurée uniquement lorsqu'il vient à disparaître,* le Président régional insiste : *désormais, il s'agit d'avoir un service public exemplaire dans ses relations avec les citoyens, d'être au plus près de leurs besoins. Ces maisons de région sont une affirmation de l'importance donnée aux services publics de notre champ de compétences.* »

Les Maisons de la Région ont ainsi vocation à :

- Favoriser l'émergence de projets partout dans la région pour répondre aux enjeux de transformation (économique, climatique, sociale…), en aidant à mobiliser les dispositifs financiers adaptés et en approchant les problèmes et leurs solutions dans leur globalité et en proximité ;
- Contribuer à la qualité et à l'efficience du service public rendu par la Région Centre-Val de Loire aux usagers, aux porteurs de projets, aux partenaires avec une coopération renforcée ;
- Mettre en réseau des acteurs locaux pour répondre aux enjeux des transformations ;
- Renforcer l'efficacité des politiques publiques régionales en les ancrant dans la réalité des territoires.

Une équipe pluridisciplinaire et des élus référents

Pour répondre aux besoins du territoire et aux nouveaux enjeux, la Région a donc décidé « *d'augmenter le nombre d'agents sur le terrain en transférant des agents positionnés au siège de la Région à Orléans et en intégrant des agents de l'État en responsabilité de la gestion du FEADER* ». À terme, près de quarante agents seront présents dans les locaux place du Général Leclerc à Tours.

© Région Centre-Val de Loire

Inauguration de la Maison de la Région des territoires d'Indre-et-Loire le 15 mars 2023.

Évoquant la pluridisciplinarité des équipes au sein de la Maison de la Région des territoires d'Indre-et-Loire, le Président régional insiste sur le fait « *qu'il ne s'agit pas de travailler en silo, mais bien en transversalité, et cela, au quotidien.* »

Neuf élus régionaux ont par ailleurs été désignés comme « *référents du territoire* » à la Maison de la Région des territoires d'Indre-et-Loire : Catherine Gay, Jean-Patrick Gille, Temanuata Girard, Bétsabée Haas, Gaëlle Lahoreau, Mohamed Moulay, Cathy Münsch, Pierre-Alain Roiron et Isabel Teixeira. « *Ces élus représentent l'action de la Région dans le territoire et sont en outre les référents dans l'animation, le pilotage et le suivi des contrats.* »

Coordonnées :
Maison de la Région des territoires d'Indre-et-Loire
3 place du Général Leclerc - 2e et 3e étages - 37000 TOURS
Email : maisondelaregion37@centrevaldeloire.fr
Horaires d'ouverture : du lundi au jeudi : 9h-12h00 et 14h-17h30
Le vendredi : 9h-12h00 et 14h-16h30

Camille Colloch

En qualité d'habitant, d'usager, de porteur de projet, d'acteur du territoire, vous pouvez contacter la Maison de la Région pour toute question concernant :

- Développement économique
- Lycées : interventions sur le patrimoine bâti ; gestion Ressources Humaines des personnels des lycées
- Orientation sur les métiers
- Formation professionnelle
- Aménagement du territoire
- Transports scolaires, interurbains, et mobilités durables
- Gestion des sites Natura 2000
- Gestion des aides Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER)
- Premier niveau d'information sur le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)

Consensus pour le développement du vrac en région Centre-Val de Loire : sus aux emballages qui finissent à la poubelle !

La Région Centre-Val de Loire et l'association Réseau Vrac viennent de conclure un partenariat pour structurer et développer la filière vrac sur le territoire. Objectif : réduire le volume d'emballages jetés chaque année !

La Région Centre-Val de Loire et l'association Réseau Vrac viennent de signer une convention de partenariat pour développer la consommation en vrac sur le territoire. La région Centre-Val de Loire est actuellement onzième dans le classement des régions françaises pour le nombre de commerces spécialisés dans le vrac par densité de population. En signant cette convention de partenariat, la Région donne la priorité au développement de la filière sur le territoire. La collectivité souhaite réduire de 15 % les déchets ménagers d'ici 2025 par rapport à 2010.

Un changement nécessaire dans nos habitudes de consommation

En France, chaque habitant jette en moyenne 50 kg de déchets plastiques tous les ans. Selon l'ADEME, sur environ 20 kg d'aliments qui terminent dans les poubelles des Français, 7 kg sont des denrées encore emballées. Face à ces constats de surconsommation de plastique et de gaspillage alimentaire, la filière vrac s'impose. Elle permet de réduire jusqu'à 70 % des déchets des consommateurs. Vertueuse d'un point de vue environnemental, la filière l'est aussi sur le plan économique : les consommateurs maîtrisent leurs dépenses en achetant la quantité de produit adaptée à leurs besoins. Ainsi, 45 % des foyers français achètent en vrac au moins une fois par mois.

Le vrac est par ailleurs porté par le cadre législatif français : d'ici 2030, les supermarchés devront dédier 20 % de leur surface à la vente en vrac.

Estelle Cuiry

La région en chiffres en 2021

- 68 magasins biologiques de la région possèdent un rayon vrac ;
- 450 magasins hypermarchés, supermarchés et magasins de proximité présentent des produits en vrac ;
- 45 commerces spécialisés en vrac fixes, ambulants ou en ligne sont présents sur le territoire ;
- 13 fournisseurs de produits transformés en vrac existent dans la région.

Sources : Citeo ; ADEME et Nielsen

Le coup de pouce de la région aux capitaux propres des entreprises

Pour aider les entreprises à renforcer leurs capitaux propres, la région Centre-Val de Loire lance un nouvel outil financier. Un fonds d'investissement de 8 millions d'euros a été constitué.

C'est un mal bien français : les petites et moyennes entreprises manquent cruellement de capitaux propres, ce qui nuit à leur capacité de développement et les expose à des risques de défaillance. Pour tenter de corriger ce défaut structurel, la région Centre-Val de Loire s'est dotée d'un nouvel outil financier tout simplement baptisé « Centre-Val de Loire Investissement ». Le premier conseil d'administration de la nouvelle structure s'est tenu le 2 mars dernier, suivi d'une conférence de presse. L'occasion pour François Bonneau, président de la région, de rappeler qu'un nouveau schéma de développement économique a été adopté par l'instance régionale avec notamment pour objectif de favoriser les investissements dans la transition énergétique. *« Avec cet outil financier, nous aurons désormais la capacité d'intervenir en renforcement de fonds propres pour des entreprises des secteurs-clés de l'économie régionale »*, a-t-il indiqué.

Regroupements de fonds

Centre-Val de Loire Investissement est une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU), présidée par Yves Aguitton, qui fut directeur régional de la Caisse des Dépôts de la région entre 2006 et 2011. Trois élus régionaux siègent au conseil d'administration au côté de quatre chefs d'entreprise, dont Christian Siest, le dirigeant d'Orrion-Chemicals, et Jean-Louis Jarry, président du fabricant de batterie Vlad. Ce dernier a annoncé que son entreprise, qui fait travailler 90 personnes en Touraine et réalise un chiffre d'affaires de 24 millions d'euros, était en phase de rachat avec effet de levier (LBO) et avait donc besoin de lever des fonds.

Pour apporter des subsides aux entreprises, la nouvelle structure financière s'est constitué un capital d'environ 8 millions d'euros en regroupant des participations qui étaient jusque-là dispersées dans neuf fonds différents. Parmi ceux-ci figure Loire Valley Invest, géré par GO Capital, et dédié à l'amorçage et à l'innovation.

Des objectifs ambitieux

Ces deux axes figureront toujours parmi les objectifs de Centre-Val de Loire Investissement qui pourra intervenir sur toute l'étendue de la gamme d'apports en fonds propres, y compris pour le développement et l'exportation.

Les participations, jamais majoritaires, pourront aller de 250 000 à 1 million d'euros selon les dossiers qu'un comité de sélection sera chargé d'étudier.

Le président de Centre-Val de Loire Investissement, Yves Aguitton, fixe des objectifs qu'il qualifie d'ambitieux. *« Au cours des cinq dernières années, la Région a investi au capital de 25 sociétés. On aimerait en réaliser au moins le double, c'est-à-dire une dizaine par an »*, annonce-t-il.

Bruno Goupille

Une conférence de presse a eu lieu après le premier conseil d'administration du 2 mars, avec (de gauche à droite) : Nicolas Dumas, président du MEDEF Centre-Val de Loire, Jean-Louis Jarry, président de Vlad, François Bonneau, président de Région, Yves Aguitton, président de Centre-Val de Loire Investissement, Christian Siest, président d'Orrion Chemicals Group.

Effet de levier : s'endetter pour devenir plus rentable

L'effet de levier désigne l'utilisation de l'endettement pour augmenter la capacité d'investissement d'une entreprise, et l'impact de cette utilisation sur la rentabilité des capitaux propres investis. L'effet de levier augmente la rentabilité des capitaux propres tant que le coût de l'endettement reste inférieur à l'augmentation des bénéfices. Dans le cas inverse, il devient négatif, d'où l'importance d'analyser de très près les projets de l'entreprise.

Lors de la présentation de Centre-Val de Loire Investissement, il a été mentionné le fait que l'effet de levier peut multiplier de deux à cinq fois, voire plus, la rentabilité des fonds engagés.

> *« Avec cet outil, nous aurons désormais la capacité d'intervenir en renforcement de fonds propres pour des entreprises des secteurs-clés de l'économie régionale »*
>
> *François Bonneau*

Les Rencontres économiques de DEV'UP Centre-Val de Loire

DEV'UP Centre-Val de Loire, l'agence régionale de développement économique organise le lundi 19 juin 2023, au Centre de Conférences d'Orléans, la nouvelle édition de son événement les Rencontres économiques DEV'UP Centre-Val de Loire.
Soutenue par la Région Centre-Val de Loire et la préfecture de la région Centre-Val de Loire, cette opération a cette année pour thème : *« Innovez en Centre-Val de Loire ! Concrétisez votre projet avec France 2030 ».*
Dédié aux entrepreneurs, organismes de formation et acteurs de la recherche, cet événement a pour objectif d'informer les acteurs économiques du territoire sur les opportunités offertes par le plan France 2030, de bénéficier de l'expérience de lauréats, de prendre contact avec les structures régionales soutenant l'innovation mais aussi de réseauter et de venir s'inspirer.

Dès 15 h 30, les participants pourront ainsi rencontrer les organismes régionaux de l'innovation lors de rendez-vous BtoB, découvrir le parcours de plusieurs lauréats régionaux France 2030 lors de conférences, d'identifier les bonnes pratiques pour déposer un dossier mais aussi suivre des masterclasses animées par des entrepreneurs. Au programme de ces temps d'échanges privilégiés : une discussion sur *« Le numérique, créateur de valeurs pour l'économie réelle (data, services...) »* ; une conversation sur *« L'hydrogène moteur de transition et d'innovation pour les filières et les territoires »* ou encore un échange sur *« Innovations RH : comment attirer les bons profils et fidéliser ses collaborateurs ».*

Informations pratiques : Rendez-vous économiques DEV'UP Centre-Val de Loire
Lundi 19 juin 2023 à partir de 15 h 30
Centre de Conférences à Orléans

Programme complet et inscription :
https://devup.pro/red2023/

Léonardo fait le Check'Up des sujets prises de tête

Animée par un avatar de Léonard de Vinci, la plateforme Check'Up guide les entrepreneurs dans le maquis des mesures à prendre face aux enjeux des transitions numérique et écologique, et aux impératifs d'innovation et de croissance.

Votre entreprise est-elle scalable ? Encore faut-il comprendre la question et son intérêt, direz-vous ! C'est une partie de l'objectif de la plateforme numérique « Check'Up » lancée par l'agence régionale de développement économique Dev'Up. *« Beaucoup de chefs d'entreprise se sentent démunis lorsqu'il s'agit d'aborder concrètement dans leur activité les dimensions de transition écologique ou numérique, les questions de cybersécurité ou de taxe carbone »*, estime Emmanuel Vasseneix, le président de Dev'Up. Pour les aider à y voir plus clair dans un monde économique en mutation, l'agence régionale a recruté Léonardo. Il s'agit d'un personnage dessiné dans le style BD évoquant le génial inventeur Léonard de Vinci.

Chargé de mission numérique chez Dev'Up, Christophe Guinebault est le chef de projet de Check'Up

Trois thèmes et trois paliers

Sur le site internet dédié à Check'Up, Léonardo sert de guide aux entrepreneurs, mais aussi aux cadres et responsables économiques soucieux de s'engager sur les chemins quelquefois obscurs d'évolutions pourtant nécessaires.
La plateforme numérique, sur laquelle on s'inscrit gratuitement, propose donc trois grands thèmes : transition numérique, transition écologique, et innovation et croissance. Identifié par un code couleur différent, chaque thème peut être exploré selon trois niveaux distincts. Le premier palier consiste à se familiariser avec le vocabulaire et les expressions ou termes utilisés. Par exemple, le terme « scalable », vient du mot anglais « scale » désignant l'échelle d'une carte, et décrit la capacité d'une entreprise à augmenter fortement son volume d'activité sans compromettre son fonctionnement ni sa rentabilité.

> *« Beaucoup de chefs d'entreprise se sentent démunis lorsqu'il s'agit d'aborder concrètement dans leur activité les dimensions de transition écologique ou numérique »*
>
> *Emmanuel Vasseneix*

Le personnage de Léonardo guide les visiteurs dans le maquis des mutations nécessaires.

Bonnes pratiques et contacts utiles

Le deuxième niveau proposé permet l'accès à un ensemble de tutoriels présentant les bonnes pratiques sur chaque thème. Au troisième niveau, l'entrepreneur aura accès aux dispositifs disponibles et aux acteurs pouvant être sollicités.
L'immersion dans la base « Check'Up » peut aussi se réaliser en suivant plusieurs parcours prédéterminés comme préparer une levée de fonds, structurer un projet d'innovation ou sécuriser le développement de son entreprise.
Pour Stéphane Aufrère, directeur général de Dev'Up, la création de la plateforme « Check'Up », qui a bénéficié d'un financement européen, correspond à *« un besoin d'explication et d'orientation en facilitant la prise de conscience et le passage à l'action »*. Léonardo n'aurait pas dix mieux.

Bruno Goupille

Pour en savoir plus : https://www.checkup-centrevaldeloire.fr

La CCI régionale s'engage pour l'emploi des cadres

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Centre-Val de Loire a signé un partenariat avec l'Association pour l'Emploi des Cadres afin d'assurer une représentation de l'agence dans tous les départements de la région.

« Il faut savoir se remettre en cause et se bouger ! » Avec l'énergie communicative qu'on lui connaît, Jacques Martinet, président de la CCI régionale depuis quinze mois, a organisé une assemblée générale tonique le 4 avril dernier dans les locaux de la Laiterie de Saint-Denis de l'Hôtel. Accueil par le « patron », Emmanuel Vasseneix, également président de l'agence de développement régionale Dev'Up, intervention du président national des CCI, présentation de la stratégie du réseau des CCI de la région, point sur les Nuits de l'orientation, signature d'un partenariat avec l'APEC nationale, et visite dans la foulée, après une pause déjeunatoire tout de même, des installations de la laiterie. Les six présidents des Chambres de commerce, et leurs équipes rapprochées, avaient répondu présent et sont venus, tour à tour, présenter leur actualité.

Expérimentation nationale sur l'orientation

Au préalable, Alain Di Crescenzo, le président de CCI France, est intervenu pour parler notamment des métiers en tension, encourageant les patrons des chambres consulaires à *« montrer les biscoteaux »* sur leurs initiatives en matière d'orientation professionnelle. À ce titre, il a cité en exemple les « Nuits de l'orientation » organisées en Centre-Val de Loire et qui ont attiré 20 000 visiteurs l'an dernier, soit la moitié de l'audience nationale. Alain Di Crescenzo voudrait que les CCI du Centre lancent une expérimentation nationale sur ce thème en élargissant le public aux demandeurs d'emploi et aux adultes en reconversion.
Il s'est montré très intéressé par des initiatives régionales comme CCI Jump, le dispositif d'aide aux entreprises pendant la crise sanitaire, et *« The Place by CCI »*, une assistance à l'innovation créée par la CCI d'Eure-et-Loir et régionalisée depuis.

Employabilité des cadres

Le directeur général de la CCI régionale, Christophe Felten, a développé ensuite les grandes orientations stratégiques pour la période 2022-2026 (voir encadré). *« Nous devons concentrer nos efforts sur un moins grand nombre d'actions, mais avec plus de force et de recherche de résultat »*, a-t-il estimé.

En présence du président de CCI France (à gauche), la présidente nationale de l'APEC, Marie-Laure Collet, a signé une convention de partenariat avec Jacques Martinet, président de la CCI Centre-Val de Loire.

En fin d'assemblée générale, une convention de partenariat a été signée avec l'APEC (Association pour l'Emploi des Cadres), représentée par sa présidente nationale, Marie-Laure Collet. Ayant pour objectif de développer l'employabilité des cadres, cette convention permettra en particulier aux services de l'APEC d'être représentés dans les quatre départements (Loir-et-Cher, Eure-et-Loir, Indre, Cher) où elle n'était pas présente jusque-là.

Bruno Goupille

Quatre axes stratégiques

Le plan stratégique de la CCI du Centre Val de Loire présenté par son directeur général Christophe Felten, s'articule autour de quatre axes stratégiques :
Concentrer l'action régionale sur quatre thèmes prioritaires :

- compétitivité et innovation
- emploi et orientation
- compétences et formation
- transition écologique et numérique

Installer un nouveau modèle de gouvernance
Agir en mode projet pour renforcer la coordination des CCI territoriales, impliquer l'ensemble des collaborateurs et garantir l'efficacité régionale.

Création d'une cellule d'opérations régionales
Pour assurer une veille régionale et proposer les réponses favorables à l'économie de nos territoires.

Valoriser les réussites
Renforcer et coordonner la communication régionale afin de gagner en impact et renforcer la notoriété au service des CCI territoriales

> *« Nous devons concentrer nos efforts sur un moins grand nombre d'actions, mais avec plus de force et de recherche de résultat »*
>
> *Christophe Felten*

« Mon apprentissage en 180 secondes », bien plus qu'un exercice de style

C'est le 24 mars dernier, que s'est déroulée, dans les locaux de l'IAE à Tours, la grande finale de la 1ère édition du concours « Mon apprentissage en 180 secondes ». Cet événement a permis à dix apprentis de s'affronter devant un public de professionnels et d'étudiants conquis.

Les 3 lauréats et le jury du concours.

« Mon apprentissage en 180 secondes » est co-organisé par le CFA des Universités Centre-Val de Loire, l'IAE Tours-Val de Loire et l'UFR DESS de Tours. Soutenue par la Banque Populaire Val de France et Leroy Merlin, cette 1ère édition a été, d'emblée, un franc succès pour tous les participants : candidats, public, partenaires et organisateurs.
L'objectif du concours était de challenger des apprentis sur leur capacité d'éloquence et de synthèse face à un public et à un jury et sur leur expérience apprentissage en seulement… 180 secondes !
Un exercice de style audacieux pour valoriser aussi la qualité de l'apprentissage universitaire.
Pour Julien Bourdoiseau, Doyen de la Faculté de Droit, d'Économie et des Sciences Sociales de Tours et Président du jury : *« Cette manifestation est un bel événement où les étudiants portant un projet de professionnalisation sont mis en avant. Il s'agit en outre de montrer que le CFA, l'Université n'est pas seulement un lieu de formation. C'est un lieu de socialisation et au cours des études, se jouent la camaraderie et la création d'un réseau. »*
Le jury composé de profils universitaires comme le directeur de l'IAE Tours (Arnaud Rivière) et de mécènes avait pour mission d'évaluer outre les qualités d'orateur du candidat, sa capacité à transmettre, sa curiosité et son expérience professionnelle.

Dix finalistes, passionnés et passionnants

Au cours de cette finale, dix apprentis (sept filles et trois garçons, de la licence au master sur les 70 candidats initiaux) se sont présentés devant un public composé de plus de 160 personnes (étudiants, apprentis et professionnels).

Si chaque finaliste a abordé - sans note et sans support visuel - sa thématique d'apprentissage avec humour ou sous forme de métaphore par exemple, tous avaient le chrono des 180 secondes en tête, à ne pas dépasser !

Pour se préparer à l'exercice, chacun avait bénéficié en amont d'un accompagnement personnalisé avec la coach Elodie Lambert (Almaé Coaching). *« Les jeunes se sont approprié des techniques de prise de parole en public, de gestion des émotions au cours de nos séances et au fil du temps, ils ont su gagner en sérénité. Il y a un très bel avant/après »*, souligne la coach.

Trois prix remis par des mécènes engagés

Au-delà de la fierté évidente d'avoir participé à ce concours d'éloquence, trois apprentis sont repartis avec un trophée et un prix remis par les mécènes :
Le 1er prix d'une valeur de 1 000 € a été remis à Alix Dromard (apprentie à la BNP) par la Banque Populaire Val de France ; le 2e prix d'une valeur de 500 € à Steven Richefeu-Gitton (apprenti chez Edf – Centrale nucléaire) par Leroy Merlin ; le 3e prix d'une valeur de 250 € à Guillaume Mardelle (apprenti chez Audilab) par le CFA des Universités Centre-Val de Loire.
Un grand bravo aux dix finalistes qui ont porté haut les couleurs de l'apprentissage à l'Université et qui d'ores et déjà, donnent envie à d'autres de se préparer à la seconde édition 2024 !

Camille Colloch

Les 10 finalistes du concours;

Chiffres clé
En 2023, le CFA des Universités, c'est :

- 2307 apprentis
- 1800 entreprises/organisations d'accueil
- 140 formations du BUT, licence au Master
- 14 sites de formations répartis à Blois, Bourges, Chartres, Châteauroux, Issoudun, Orléans et Tours.
- 14 domaines de formation

Une nouvelle école d'opticien en région Centre-Val de Loire

Extension de l'école de Nantes fondée en 2014, le CESOL (Centre d'Enseignement Supérieur en Optique Lunetterie) a ouvert une antenne en 2023 en région Centre-Val de Loire. Objectifs : répondre à la demande croissante des professionnels de santé et à celle des étudiants pour un métier qui a de beaux jours devant lui, celui d'opticien-lunetier.

« Depuis la création de l'école à Nantes, il y a bientôt 10 ans, nous travaillons depuis longtemps avec des opticiens sur Nantes et Tours, souligne Damien Daumal, directeur pédagogique du CESOL. En région Centre-Val de Loire, il y a une forte demande d'apprentis. Krys, Edgar Opticien, Optic 2000, mais aussi des indépendants comme Acuitis sont en demande. »

Le campus de Tours a ouvert en 2023, il propose un BTS d'opticien lunetier en formation initiale (6 700 €/an) ou en apprentissage ainsi que des licences professionnelles (opticien de santé ou opticien manager). Pour sa première promotion, 28 étudiants ont choisi l'alternance tandis que 8 ont opté pour le format en initial. Dix étudiants suivent actuellement une licence professionnelle. Chaque année, le CESOL accueille environ 10% d'étudiants en reconversion.
Avec un taux d'insertion de 100 %, les étudiants ne se trompent pas de voie. « C'est un métier où il y a du boulot, la population vieillit donc nous sommes sûrs d'avoir des besoins sur 20 ans. Bien qu'il y ait des techniques nouvelles, il s'agit d'un métier non-délocalisable. Il faudra toujours du contact, l'œil de l'expert pour centrer les verres, valider des mesures », indique le directeur pédagogique.

Un professionnel paramédical

Damien Daumal insiste : « Le BTS opticien n'est pas celui d'un vendeur de lunettes. Il s'agit d'un professionnel paramédical, avec un diplôme d'État réglementé. La base des études est scientifique et s'y adjoignent des matières spécialisées comme l'optique instrumentale, l'analyse de la vision ou encore des matières telles que la gestion d'entreprise.
Nos étudiants passent 4 h dans notre atelier avec perceuse, monteuse pour apprendre à faire des montages de lunettes. À titre d'exemple, Essilor livre à l'opticien-lunetier des verres ronds, non taillés. Nos étudiants apprennent à les monter. Cette face du métier très manuelle est souvent méconnue. »
Le métier est bien plus complet que d'aucuns pourraient le penser : commercial, technique, mais aussi « un métier de la mode : les équipements changent en magasin et il s'agit de trouver le bon compromis entre l'esthétisme, le besoin de correction et l'enveloppe budgétaire. »

Une rentrée 2023 qui fait le plein

Si la motivation est primordiale pour candidater, « avoir fait un stage préalable en magasin est important souligne le directeur pédagogique, pour confronter l'écart entre la vision théorique du métier et sa réalité pratique. »

Le CESOL à Tours, une bonne nouvelle pour les professionnels de l'optique.

La deuxième rentrée du campus de Tours se prépare actuellement et la promotion de BTS en apprentissage affiche quasi-complet. Une bonne nouvelle pour les professionnels du secteur qui pourront trouver assurément leur futur collaborateur.

Informations : CESOL, Campus de Tours
6 rue de la Douzillere, 37300 Joué-lès-Tours
www.cesol.education

Camille Colloch

SPÉCIAL TAXE D'APPRENTISSAGE
Saint Joseph Collège Lycée Vendôme

Nouveau fonctionnement
de la collecte de la taxe d'apprentissage

> Obligation pour les entreprises de se connecter à la plateforme SOLTEA
> Collecte du 1er Avril au 07 Septembre
> Sur le site SOLTEA, désignez le lycée Saint-Joseph - Merci !
(Siret St Joseph - 442 940 151 00016) (UAI St Joseph - 0410954P)

Nous avons besoin de votre soutien ! Merci !

Lycée général - Lycée Pro - Internat
18 rue Lemyre De Villers - Vendôme
02 54 77 29 55 - secretariat@stjo41.fr
saintjoseph-vendome.com

Suffisamment de saisonniers cet été pour combler les besoins ?

Des agriculteurs qui ne peuvent récolter leurs produits, des restaurants, des hôtels qui doivent fermer ou qui ne peuvent fonctionner correctement faute de personnel suffisant. C'était l'été dernier dans le Sud de la France. Une situation qui pourrait se produire dans le Loiret ?

Patrick Boissy, directeur de Pôle emploi dans le Loiret, l'assure : *« S'il n'y a pas eu de tensions sur les postes saisonniers l'an passé dans le Loiret, c'est parce que les professionnels avaient su anticiper leurs besoins. On nous propose une offre d'emploi, à nous de la travailler pour la proposer aux candidats les plus adéquats. Il y a beaucoup d'offres en ce moment, beaucoup de secteurs en déploiement qui se concurrencent. Mais il n'y aura pas de déficit en main d'œuvre si on nous laisse le temps d'agir. Je ne peux pas mobiliser les équipes de Pôle emploi Loiret et les demandeurs d'emploi en seulement quelques jours. Nous devons préparer le public (dont les contraintes personnelles doivent être entendues. Par exemple, une maman qui a des enfants ne peut pas trouver une solution de garde fiable et pérenne en moins d'une semaine). Il faut anticiper au maximum pour que les personnes qui vont être recrutées aient le plus de temps possible pour se préparer. Et pour cela, nous devons travailler tous ensemble. »*

Pour recruter, en plus de l'étude des profils des personnes inscrites dans ses bases de données, Pôle emploi organise des forums, des jobs dating… Autant de façons de trouver les candidats qui manquent encore pour boucler un recrutement.

Agriculture

« Les recrutements pour la cueillette, notamment des asperges, va commencer. En mai, le recrutement pour des ouvriers horticoles / pépiniéristes, pour le binage et le désherbage, démarrera. Les postes pour les ouvriers maraîchers représentent 50 % des demandes. Les recrutements dureront jusqu'en juillet et redescendront en août / septembre. Les postes sont répartis sur tout le Loiret. »

Agroalimentaire

« Le recrutement commence en prévision de l'arrivée des beaux jours et des premiers barbecues. Ça démarre doucement mais ça peut aller très vite, en 15 jours-3 semaines. »

© freepik-rawpixel

Hôtellerie -Restauration

« C'est surtout pour recruter en cuisine que les choses sont compliquées. En salle, les professionnels acceptent d'accueillir des personnes non qualifiées si elles sont volontaires et s'adaptent aux horaires. L'employeur les forme, la formation et la rémunération sont alors assurées par Pôle emploi. »

Logistique

« Nous allons commencer à recruter pour la préparation du Black Friday et ce domaine rémunère souvent mieux les candidats que le tourisme ou l'agriculture. »

Tourisme

« C'est encore un peu tôt. Les recrutements se feront mi-mai en fonction des réservations. Les tensions sociales vont sans doute les freiner. Les préparations des vacances pourraient être mises en stand-by, surtout si les pénuries d'essence sont amenées à durer. »

Estelle Cuiry

Focus

L'Institut français du Tourisme a lancé le site https://monemploitourisme.fr qui a notamment pour objectif d'aider les entreprises du tourisme qui cherchent à recruter à trouver des candidats potentiels.

> *« Il faut anticiper au maximum pour que les personnes qui vont être recrutées aient le plus de temps possible pour se préparer »*

Le Centre-Val de Loire s'affaire pour recruter dans sa filière nucléaire

Début mars, avait lieu la « 3e journée d'Affaires du Nucléaire en région Centre-Val de Loire », grand rendez-vous pour la filière, qui s'inscrit dans le cadre des actions du Comité de pilotage de l'instance régionale de concertation et de coordination entre la préfecture, la Région Centre-Val de Loire, le réseau des CCI du Centre-Val de Loire, Pôle Emploi, le MEDEF, PEREN et EDF en particulier dans les perspectives de marchés liés au Grand carénage.

L'enjeu principal de cette journée est de promouvoir les entreprises locales et régionales et d'augmenter le nombre de commandes locales pour la réalisation des travaux liés au Grand carénage, ce vaste programme industriel de rénovation et de modernisation des centrales nucléaires existantes, engagé depuis 2014 par EDF. Dans la région Centre-Val de Loire, en 2023, trois sites sont concernés par le Grand carénage : Saint-Laurent-des-Eaux (41), Dampierre-en-Burly (45) et Chinon (37). Pour François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire, il est important de rappeler « *combien cette journée est importante pour l'emploi avec des perspectives de recrutement sur 10 à 20 ans, mais aussi pour le dynamisme économique de la région. Conjointement, avec tous les acteurs présents aujourd'hui, nous mettons tout en œuvre pour que les entreprises locales puissent participer aux travaux du Grand carénage et qu'ils puissent bénéficier au plus grand nombre.* » Et ça marche se félicite pour sa part Jacques Martinet, président de la CCI Centre-Val de Loire. En quelques années, le taux d'entreprises locales participant à ce vaste programme industriel est passé de 17 % à 37%.

Cette 3e édition était notamment marquée par un nouveau rendez-vous, avec Pôle Emploi, permettant l'organisation de rendez-vous de recrutement voulant répondre aux besoins croissants en compétence liés à ces grands travaux. Organisés sous forme de Job Dating de 15 minutes, ces rendez-vous Emploi ont attiré des centaines de candidats pour 87 postes à pourvoir, sur l'ensemble de la région. Pour Jean-Paul Combémorel, Directeur Action Régionale EDF Centre-Val de Loire, « *cette journée répond tout à fait aux attentes d'EDF et de la filière dans son ensemble* ». Régine Engström, Préfète de la région Centre-Val de Loire, elle, insiste : les perspectives de recrutement offertes par ce grand programme sont nombreuses. « *Les métiers concernés par le grand carénage ne sont pas tous spécifiques au nucléaire. Ce sont aussi des métiers autour de l'industrie ou du bâtiment et qui vont du CAP au Bac+5* ». Et d'avoir sa petite idée pour pallier aux problématiques de recrutement rencontrées par beaucoup de secteurs : « *Il y a peu de femmes qui se dirigent vers les métiers techniques ou industriels. Mais il n'y a pas de plafond de verre ; des femmes qui font de belles carrières dans le nucléaire, c'est possible !* ».

Des formations sur mesure adaptées à votre besoin

Afpa Entreprises

- Accompagner les évolutions professionnelles des équipes
- Recruter de nouveaux talents
- Anticiper les mutations de votre entreprise
- Faire monter en compétences vos collaborateurs

formations
qualifiantes
règlementaires
plan développement compétences
alternance
CPF

Nous contacter :

Afpa CVDL - Service Communication Marketing - Avril 2023 ©photo Canva

Carole Honigmann est l'une des trois femmes brasseuses de la région Centre-Val de Loire. Sa brasserie, qui est installée à Saint-Lubin-en-Vergonnois (41), distribue ses produits aux particuliers et aux professionnels entre Tours et Orléans. Reconnaissables par leurs étiquettes colorées et leurs graphismes soignés, ses bières sont réputées pour leurs arômes subtils et parfois déroutants. Des secrets de recettes formulés minutieusement par cette ancienne ingénieure devenue brasseuse.

Rencontre pour une interview non pas pause-café, mais pause-bière, qui se prête bien à la circonstance.

Carole Honigmann, brasseuse de la région Centre-Val de Loire.

Être entrepreneur

◇ En une phrase, c'est quoi pour toi être une entrepreneure ?
C'est la liberté. Mais attention, à la fois, tu es très libre, mais comme tu dois atteindre tes objectifs, c'est une liberté tenue. Quand on doit rembourser tous les mois des milliers d'euros pour des prêts d'entreprise et se rémunérer, la liberté n'a pas la même signification que lorsque l'on est salarié.

◇ Si tu devais choisir un ou une mentore, qui serait cette personne ?
Dans mon parcours, il y a quelqu'un qui m'a beaucoup apporté, c'est mon parrain d'Initiative Loir-et-Cher, M. Daniel Bry. Par son allure et son attitude, il était un peu comme mon papa chef d'entreprise : à l'écoute, humble, précis. Ses conseils comptables m'ont toujours été transmis avec bienveillance, ce qui me permettait de me repositionner.

Business model

◇ Si on devait comparer une bonne bière à une bonne entreprise, quels seraient tes secrets de fabrication ?
Avant tout, avoir des bonnes matières premières et puis prendre son temps. La bière, c'est un produit vivant, mais l'apparence est aussi très importante. Comme pour une entreprise, il faut des bases solides et l'image se travaille. Par exemple, pour le graphisme de nos étiquettes de bières, j'envoie des idées au graphiste, mais ensuite, j'aime rajouter des clins d'œil, à la région ou plus personnels. Ainsi, sur la bière Chatulay, une montgolfière est en houblon et c'est un chat qui pêche au bord de la Loire. (Rires amusés) Peu de gens l'ont remarqué..

Parlons de toi

◇ Quelle est ta routine anti-stress ?
Avant d'avoir un enfant, je courais beaucoup et puis j'ai toujours jardiné : j'adore piquer des graines, faire des boutures, planter. Quand mon fils est entré en maternelle, je me suis instauré un rituel : je vais au yoga tous les lundis matin, c'est une manière de démarrer la semaine.

◇ Tu es particulièrement douée pour… et pas douée pour…
Je ne suis absolument pas douée pour chanter ! Je chante très faux… Petite, j'étais dans une chorale d'église, mais ils m'ont fait comprendre que ce n'était pas fait pour moi (rires). Par contre, je suis assez créative, pas dans un domaine précis, mais j'ai souvent des idées, par exemple, quand je cuisine, je fais toujours à ma sauce. Pareil quand je jardine ou quand je bricole !

◇ Quel est ton péché mignon ?
Les figues, j'adore ça ! Ici, je peux en manger directement depuis l'arbre. Je suis alsacienne et là-bas, il fait trop froid pour que ça pousse.

Émilie Marmion

La Direction Régionale de la Banque des Territoires se mobilise pour le deploiement de France 2030 en Centre-Val de Loire

France 2030 : un plan d'investissement massif

Le plan France 2030 a l'ambition de répondre aux grands défis écologiques, démographiques, économiques, industriels et sociaux, à travers un plan d'investissement massif pour faire émerger les futurs champions technologiques de demain et accompagner les transitions de nos secteurs d'excellence.
Avec 54 milliards d'euros mobilisés pour nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche et nos collectivités territoriales, France 2030 consacre une dimension importante à la décarbonation et aux acteurs émergents.

La Banque des Territoires, un opérateur majeur du plan France 2030

Depuis 2010 le groupe Caisse des dépôts gère, pour le compte de l'État, les mandats du Plan d'Investissements d'Avenir et de France 2030. L'action conjointe de la Banque des territoires et de Bpifrance (filiale Caisse des Dépôts) fait du groupe le premier opérateur du plan France 2030.
Dans ce cadre, la Banque des Territoires Centre-Val de Loire mobilise toute son expertise (ingénierie financière et territoriale, numérique, développement durable, éducation et formation) pour contribuer à l'émergence de nouveaux usages et modèles économiques à des fins d'essaimage et de généralisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

Les dispositifs opérés par la Banque des Territoires

Les appels à projets et appels à manifestation d'intérêt opérés par la Banque des Territoires visent le déploiement de démonstrateurs territoriaux en conditions réelles dans de nombreux domaines : transitions agricoles et alimentaires / projets de formations professionnelles pour les métiers d'avenir et les métiers en mutation / industries culturelles et créatives / tiers lieux d'expérimentation dans le domaine de la santé / développement d'applications d'intelligence artificielle mises au service des objectifs de décarbonation, de transition écologique et énergétique des territoires.

L'ensemble des opportunités de financement de France 2030 opérées par la Banque des Territoires est consultable ici :
https://www.banquedesterritoires.fr/france-2030/appels-projets-en-cours

En Centre-Val de Loire, Guillaume Araguas est le référent Banque des Territoires dédié à France 2030 et se tient à la disposition de l'ensemble des partenaires qui souhaitent en savoir plus sur ces dispositifs.
Tél. 06 82 72 03 52
Mail : France2030CVDL@caissedesdepots.fr

Focus sur les dispositifs de soutien en faveur des projets de formations professionnelles en Centre-Val de Loire

La formation professionnelle, tout au long de la vie, est un fort levier de développement des compétences.
L'appel à projet France 2030 régionalisé « *Projets de Formations Professionnelles* » est à la disposition des porteurs de projets pour y parvenir. Il propose un soutien à l'ingénierie et l'amorçage de projets partenariaux de formations professionnelles.

Financé à parité entre l'État et la Région Centre-Val de Loire, la Direction Régionale de la Banque des Territoires est chargée de sa conduite opérationnelle.

Les projets présentés doivent répondre à un besoin exprimé par les entreprises ou les filières présentes en Centre-Val de Loire et prendre en compte les priorités inscrites dans le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation, ainsi que celles du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles.
Pour en savoir plus :
http://innovationavenir.centrevaldeloire.fr

Stratégie financière 2023 : des solutions pour progresser malgré tout

Dans un contexte d'inflation, de crise énergétique et d'instabilité géopolitique, quelle stratégie financière adopter pour les entreprises ? Il existe néanmoins des solutions pour continuer d'avancer selon quatre experts.

« *Financement 2023, quelle direction choisir ?* » La question, très directe, formait le titre de la conférence organisée par le cabinet d'expertise comptable ORCOM, le 12 avril dernier au Lab'O d'Orléans. Pour y répondre, quatre experts se sont relayés afin d'indiquer non pas une, mais plusieurs directions possibles.
En préambule, Valentin Doligé, directeur général délégué du cabinet d'expertise comptable ORCOM, est revenu sur le contexte très perturbé des trois dernières années marquées par une crise sanitaire et énergétique majeure, une guerre à nos portes, un climat social explosif et le retour de l'inflation. Plutôt que de sombrer dans la déprime, Valentin Doligé entrevoit des raisons d'espérer avec la réduction des coûts de l'énergie et donc de l'inflation, même si la croissance restera nulle en 2023. « *Les entrepreneurs ont trois défis à relever,* estime-t-il, *en terminer avec la crise et les PGE (Prêts Garantis par l'État), continuer à investir et à innover pour se développer, et s'engager dans la transition énergétique et écologique.* » Les intervenants ont ensuite développé leur propre vision et conseils.

Banque de France : ne pas dégrader sa cotation

Pour Marie-Agnès de Montbron, directrice régionale de la Banque de France, il est important pour les entreprises d'apurer le remboursement de leur PGE et d'alerter en cas de difficultés de façon à ne pas dégrader leur cotation. « *Soyez vigilants sur votre plan de trésorerie, vos capacités de remboursement et les différés d'amortissement qui peuvent devenir un piège* », alerte-t-elle en annonçant que la Banque de France va mettre en place un « *indicateur climat* » qui mesurera l'investissement des entreprises dans la transition énergétique.

Fédération des Banques : anticiper pour gagner

« *Anticiper, c'est souvent gagner* », estime Marc-Antoine de Hannuna, le président de la fédération régionale des banques. Il encourage les entreprises à continuer d'investir en s'appuyant sur la large gamme des crédits. Par exemple avec le prêt participatif relance, à taux fixe, sans frais de garantie et avec un différé de remboursement de quatre ans. « *Il est important d'être accompagné, de mettre en place une stratégie de financement cohérente avec celle de l'entreprise, et d'anticiper sur la présentation d'un bilan carbone obligatoire à partir de 2025* ».

Quatre experts sont intervenus (de gauche à droite) Valentin Doligé, pour ORCOM, Marie-Agnès de Montbron pour la Banque de France, Marc-Antoine de Hannuna pour la fédération régional des banques, et Guillaume Kryzelewski pour la Banque Publique d'Investissement du Centre-Val de Loire.

BPI : utiliser le financement vert

Délégué régional à l'innovation pour la Banque Publique d'Investissement (BPI) Centre-Val de Loire, Guillaume Kryzelewski avance la solution du financement vert pour s'engager dans la fameuse transition énergétique et écologique. Avec son taux de 3,5%, ses deux ans de différé et ses cinq ans d'amortissement, il permet d'accompagner les entreprises vers l'autonomie énergétique, après l'établissement d'un diagnostic. « *Regardez aussi les possibilités de subventions accordées par l'État avec les appels à projets du Plan France 2030 en faveur de l'innovation et de la transition* », conseille-t-il.
En guise de mot de conclusion, Valentin Doligé encourage les chefs d'entreprise à profiter de cette période quelque peu chahutée pour « *se réinterroger, regarder devant et ne pas opposer écologie et économie* ».

Bruno Goupille

> *« Les entrepreneurs ont trois défis à relever : en terminer avec la crise et les PGE, continuer à investir pour se développer, et s'engager dans la transition énergétique »*

Valentin Doligé

Salariés boomerang : partir pour mieux revenir

Quitter son entreprise et décider quelques mois, quelques années plus tard, d'y revenir, une utopie ? Plus vraiment. Plein-emploi, métiers en tension et nouvelles attentes des salariés, les employeurs s'adaptent à la situation.

© Freepik - pressfoto

« Ce sont des éventualités qui sont aujourd'hui étudiées », commente Anne Pomes, responsable recrutement pour le cabinet Actiforces implanté notamment à Blois, Orléans et Tours. Se faire réembaucher quelques mois, quelques années après avoir quitté son employeur est donc dorénavant une possibilité.

Avec un marché de l'emploi dynamique et des contraintes liées aux nouvelles attentes des salariés, les entreprises sollicitent leur réseau dès qu'elles ouvrent un poste… Alors, faire revenir un ancien salarié fait partie de la réflexion. *« Il y a moins de candidats disponibles alors les entreprises sont prêtes à y réfléchir,* indique Hugues Prieur, dirigeant du cabinet de recrutement Abaliud à Orléans. *Elles doivent s'adapter. Et, avec les réseaux sociaux, elles ont accès au parcours de leurs anciens salariés. Elles gardent un contact virtuel avec eux. »*

« Le salarié a pu penser, à un moment donné, qu'il serait mieux ailleurs, mais réalise après quelque temps qu'il était bien là où il était, que son entreprise correspondait à ses valeurs, à son mode de fonctionnement, qu'il s'y retrouvait, expose Anne Pomes. *Tout le monde peut se tromper ! Il n'existe pas de parcours professionnel sans erreur. »* Et Hugues Prieur de compléter : *« Ils sont allés voir ailleurs, l'herbe n'y était pas plus verte, ils reviennent et savent ce qu'ils vont trouver. »* Un retour sans risque de - mauvaises - surprises, donc.

Un retour gagnant en fonction des conditions de départ

« Toute expérience est positive si elle est bien claire, affirment les deux professionnels des ressources humaines. *L'employé revient pour de bonnes raisons et l'entreprise le réintègre pour de bonnes raisons. »* Cela peut être pour reprendre le même type de poste ou alors pour un poste plus important auquel il peut dorénavant prétendre, au vu de sa récente prise de compétences. *« Mais il doit bien avoir conscience que son retour est synonyme de durabilité. Un employeur sera plus exigeant envers un salarié boomerang, ce sera une espèce de deal entre eux deux. »*

Néanmoins, le retour ne pourra être envisagé que *« si le départ s'est passé dans de bonnes conditions »*, signale Anne Pomes. *« On dit qu'il faut toujours partir en bons termes, et on a raison,* déclare Hugues Prieur. *C'est un pré-requis : s'il y a eu des tensions lors de la rupture du contrat précédent, il n'y aura aucune possibilité de revenir et cela ne sert à rien de l'envisager. »* Ainsi, pour Anne Pomes, *« si le départ s'est fait proprement, professionnellement, ce sera plus facile de retravailler ensemble. Cela fait partie des points auxquels l'entreprise sera attentive et c'est surtout vrai sur un territoire comme le nôtre où tout se sait. Aujourd'hui, les entreprises travaillent sur leur marque employeur qui inclut également le moment du départ. Elles organisent un entretien de départ pour en comprendre la raison, elles font rédiger un rapport d'étonnement… »*

En plus de leur permettre d'embaucher des candidats déjà formés à leurs valeurs, la démarche promeut l'image des sociétés : *« De grands groupes valorisent les candidats boomerang,* rapporte Anne Pomes. *Ils relatent leur histoire sur les réseaux sociaux car ce sont de super ambassadeurs pour l'entreprise. »*

Estelle Cuiry

> *« Ils sont allés voir ailleurs, l'herbe n'y était pas plus verte, ils reviennent et savent ce qu'ils vont trouver »*

Koesio, la stratégie du « 24 – 24 »

Certaines entreprises font du greenwashing, quand d'autres hésitent sur la ligne à suivre pour être éco-vertueuses. Il en est cependant qui se donnent des objectifs pour le moins ambitieux. C'est le cas de Koesio, entreprise bureautique d'envergure nationale, qui embarque ses 3 000 salariés dans une démarche responsable.

L'objectif est on ne peut plus simple : *« d'ici 2024, générer une croissance de 24%, et dans le même temps baisser de 24% l'empreinte carbone de chaque collaborateur. L'idée est d'impliquer tout le monde dans la démarche,* explique Magali Andrianaly, en charge de la RSE du groupe Koesio. *Car ça ne fonctionnera que si l'effort est commun et compris de tous ».*
Koesio est l'un des leaders de services du numérique en France. Fournisseurs d'équipements d'impression, mais aussi de solutions d'infogérance, de télécom, de data et de voix sur IP, l'entreprise connaît une croissance, principalement externe. Si Koesio cultive un mode de développement qui génère de la valeur (1 milliard d'euros de chiffre d'affaires), elle revendique un numérique respectueux de l'environnement.

« Nécessité fait loi »

La tendance est bien engagée sur l'ensemble des 175 sites Koesio de l'Hexagone. *« On travaille sur trois leviers,* poursuit Magali *: les bâtiments, les véhicules et le matériel interne qu'utilisent les collaborateurs ».* Pour les bâtiments, il s'agit principalement de l'isolation, donc rénover et travailler la fonctionnalité des bureaux. Les chauffages au fioul sont remplacés par des pompes à chaleur, la consommation est contrôlée en temps réel et les salariés sont sensibilisés aux économies quotidiennes. Éteindre son PC et les écrans le soir, maintenir la température ambiante à 19° ; Magali fait les comptes : *« 1°C de moins, c'est 7% d'économie. Où l'on retrouve la simplicité de mettre un pull de temps à autre ! »* Pour cela, Koesio Centre-Est a même son *« ambassadeur sobriété »,* chargé de diffuser les bonnes pratiques et son plan de communication interne.

Les économies passent aussi par l'optimisation de l'espace de chaque collaborateur. *« Les open spaces n'ont plus rien à voir avec ce qu'ils étaient il y a dix ou vingt ans,* observe Christophe Bardon, directeur de Koesio Centre-Est. *On les rend beaucoup plus agréables avec des moquettes et des matériaux nouveaux, des fonctionnalités bien meilleures ».*

Magali Andrianaly, entourée de Christophe Bardon à sa droite, et Samuel Palma à sa gauche.

Quant aux véhicules, les économies sont à la hauteur du parc automobile. Deux tiers des collaborateurs en ont un, soit 148 voitures pour les 18 sites du Centre-Est. C'est l'électricité qui a été choisie, à chaque fois que cela est pertinent. Calcul du kilométrage, installations de bornes de recharge sur les sites, et négociation serrée des leasings en cours. *« On fait le choix d'allonger la durée des contrats et de ne renouveler que quand c'est indispensable ».*

Reste l'usage des appareils bureautiques. *« Là aussi, on allonge leur durée de vie,* précise Samuel Palma, chef de groupe à Saran. *Les téléphones, les PC, les écrans et les imprimantes sont moins nombreux. Il s'agit de retirer ce qui n'est pas vraiment nécessaire. À une époque pas si lointaine, on était peu regardant sur les consommations. La question est toute autre aujourd'hui ».* Et Christophe Bardon de conclure : *« À terme, le plan de sobriété équilibrera les augmentations que l'on subit. Nécessité fait loi ».*

Stéphane de Laage

> *« On travaille sur trois leviers : les bâtiments, les véhicules et le matériel interne qu'utilisent les collaborateurs »*
>
> *Magali Andrianaly*

La seconde vie du plastique et du carton

À l'heure où l'épuisement des ressources est une préoccupation réelle, zoom sur deux initiatives locales qui vont vous réconcilier avec le recyclage. Les déchets ne sont ni plus ni moins que les gisements d'aujourd'hui et de demain.

Le « précieux » plastique

À l'origine de Precious Plastic Touraine, une histoire, celle de Christophe Lejarre. Ce père de famille souhaitait *« recycler les jouets de ses enfants, des jouets en plastique, fragiles et démodables. Il essuie plusieurs échecs avant de découvrir le concept hollandais Precious Plastic qui met à disposition gratuitement des outils pour recycler le plastique. Conquis, il rejoint leur communauté et se donne pour mission de développer ce concept en Touraine. »*
Née officiellement en 2020, l'association a pour but de réduire la pollution plastique par la transmission de connaissances et la fabrication d'objets design, durables et désirables afin que les plastiques de Touraine finissent ailleurs que dans les océans. Depuis 2022 et l'embauche de son premier salarié, l'association poursuit son développement et devient progressivement un acteur incontournable sur la thématique, en région Centre-Val de Loire.
Il faut dire qu'il y a beaucoup à faire comme le confirme Marie Boussard, chargée de développement au sein de l'association : *« À l'échelle de l'humanité, on produit 420 millions de tonnes de plastiques par an, ce qui représente le poids de la population humaine »*. Avec une durée de vie moyenne de 500 ans pour une matière plastique, il est urgent de la transformer pour laisser respirer la planète.
Depuis janvier dernier, Precious Plastic Touraine s'est associée à la Fun (Fabrique d'Usages Numériques) et à Make ICI au sein de La Manufacture Tourangelle. Cette dernière réunit des acteurs issus des filières de la fabrication numérique et artisanale, des arts et du recyclage plastique qui souhaitent contribuer à transformer les manières de consommer et de produire en Touraine.

Infos : www.preciousplastictouraine.fr

Le carton pour un habillage design des espaces ou le carton qui cartonne

« Avec près de 200 000 tonnes de mobilier de bureau jetées chaque année en France, le mobilier en carton est la solution idéale pour aider les entreprises à réduire leur impact sur l'environnement », précise Marc de la Débutrie, co-fondateur avec son frère de l'entreprise Le Meuble en Carton.

Animation d'un atelier aux Prébendes à Tours pour Precious Plastic Touraine.

À gauche, Philippe Fercha, dirigeant de l'Atelier, et à droite, Marc de la Débutrie, co-dirigeant du Meuble en Carton.

Cette entreprise conçoit des objets design et pratiques à base de carton. Parce que le carton est souvent vu comme un déchet, les deux frères se sont interrogés : *« Pourquoi ce matériau écologique et économique ne se développe-t-il pas assez ? »* Si la couleur marron est a priori moins tendance que la couleur grise ou beige, la première question est toujours celle de la solidité. *« Une chaise peut supporter jusqu'à 200 kg. Tout est affaire de répartition de l'emprise au sol, de découpe du matériau, de recours à un carton renforcé travaillé sur la tranche. Nos meubles sont ignifugés et imperméabilisés et restent design »*, insiste Marc.

Les meilleurs ambassadeurs des meubles en carton sont bien sûr les clients comme Philippe Fercha, dirigeant d'espaces de coworking à Tours : *« J'ai accroché au projet de Marc, il permet de créer une atmosphère différente, de mélanger les matières. Pour habiller les coworkings, j'ai toujours eu le réflexe de la seconde main et des dépôts ventes. C'est du bon sens. Les retours des coworkers sur les meubles en carton que nous avons installés au sein de L'Atelier ont été enthousiastes. »*
Après des fauteuils, Philippe a commandé luminaire, table, console et un cactus/objet déco/porte-manteaux. Le résultat est bluffant et confère une atmosphère toute particulière au lieu !
En cette période marquée par l'inflation, Marc se félicite que son *« cher »* carton ne connaisse pas la crise. Le carton a décidément tout pour lui et il serait dommage de s'en priver pour habiller les intérieurs.

Infos : www.lemeubleencarton.com
Présence à la foire de Tours du 5 au 14 mai 2023

Camille Colloch

Manquera-t-on d'eau cet été ?

Il n'a pas assez plu cet hiver et 75 % des nappes ne sont pas suffisamment rechargées. Une cinquantaine de départements sont ainsi menacés de manque d'eau et pourraient être confrontés à une situation pire que l'été dernier. C'est ce que révèle le dernier état des lieux du Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM), chargé de surveiller le niveau des nappes.

Les précipitations n'ont pas été assez abondantes cet hiver, période durant laquelle les nappes doivent normalement se recharger (de septembre à mars). Même si l'on a enregistré un excédent de pluie au mois de mars (+40 % par rapport aux normales nationales), cela n'aura pas suffi à la bonne recharge des nappes, qui restent déficitaires pour les trois-quarts d'entre elles. Le manque de pluie a asséché les sols qui ne sont plus capables de bien absorber l'eau.

Le scénario d'une sécheresse pire que celle de l'été 2022 semble se profiler s'il ne pleut pas suffisamment au printemps. Si l'on compare à 2022, l'an dernier à la même époque, seule la moitié (58 %) des nappes étaient insuffisamment rechargées contre 100 % aujourd'hui. Après une sécheresse hivernale et des restrictions inédites à cette période de l'année, les difficultés perdurent donc. Un phénomène peu rassurant quant aux prochains mois, quand on sait que des températures élevées favorisent l'évaporation des nappes et donc la perte d'eau.

Des mesures aussi strictes qu'en plein été

Face à ce constat, les autorités se mobilisent et des mesures de restriction temporaire des usages de l'eau sont déjà prises dans certains départements, afin d'anticiper les conséquences de ce manque de précipitations. Ces mesures imposent une réduction des prélèvements ou leur interdiction pour tout usage jugé non-prioritaire. En clair, seuls l'approvisionnement en eau potable des populations, la santé et la sécurité civile ne sont pas impactés. La gradualité et la temporalité de ces arrêtés varient selon les niveaux des réserves et la gravité constatée. En région Centre-Val de Loire, les départements de l'Indre, d'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher sont concernés par des mesures de niveau Vigilance.

Depuis le mois d'avril, la hausse des températures, la reprise de la végétation et donc l'augmentation de l'évapotranspiration ont limité nettement l'infiltration des pluies vers les nappes. Les tendances dépendront alors de ces facteurs, mais également de la sollicitation par les prélèvements. Le faible enneigement des massifs ne devrait pas permettre de soutenir les niveaux des nappes sensibles à la fonte hivernale durant le printemps.

En l'absence de précipitations suffisantes, la vidange devrait se généraliser à l'ensemble des nappes. Les niveaux devraient alors rester en baisse jusqu'à l'automne. En conséquence, la situation devrait se dégrader, rapidement sur les nappes les plus réactives et les plus sollicitées par des prélèvements et lentement sur les nappes inertielles et peu exploitées. En cas d'absence de pluie et de température élevée, le début précoce des campagnes d'irrigation pourrait également influencer la situation des nappes.

Agriculture, industrie, production d'énergie, usages domestiques… L'eau est au cœur de toutes nos activités. Toutes ces activités sont concernées par la nécessité de préserver nos ressources en eau, si nous ne voulons pas être de nouveau confrontés aux manques d'eau qu'ont connus plusieurs centaines de communes à l'été 2022.

Chaque goutte compte !

Sources : Bureau de recherches géologiques et minières
Centre d'information sur l'eau

Estelle Cuiry

Écolimneau : concilier usages et qualité de nos plans d'eau

Écolimneau, c'est une équipe de scientifiques passionnés animés par le désir de mieux comprendre la nature, et notamment l'une de ces composantes principales : l'eau. Les membres de ce bureau d'études accompagnent les collectivités, propriétaires et gestionnaires pour assurer qualité et suivi des plans d'eau.

C'est en 2021 qu'Écolimneau voit le jour. Quentin, Francesco et Alban travaillent ensemble sur un projet environnemental et s'aperçoivent qu'ils ont « *des valeurs communes autour de la gestion de l'eau* ». Ils décident alors de créer leur bureau d'études. « *Nous pensons qu'il ne faut pas priver la population de l'usage d'un plan d'eau, mais qu'il est nécessaire de réduire au maximum nos impacts,* expose Quentin Choffel, co-gérant et co-fondateur. *Nous cherchons à trouver un équilibre entre les habitudes et le respect de l'environnement. C'est une sorte de médiation.* »

Écolimneau emploie aujourd'hui cinq personnes et s'adresse aux propriétaires privés de plans d'eau ou dont le terrain est traversé par un cours d'eau, aux collectivités, aux syndicats de gestion de l'eau… « *Nous évaluons l'état du milieu et cherchons à en améliorer au maximum la qualité. Un plan d'eau, c'est un ensemble d'interactions complexes. Réaliser un diagnostic de l'état du milieu aquatique, c'est en étudier*

la faune et la flore, le fonctionnement… Nous établissons des plans de gestion pour remettre le plan d'eau en conformité et réalisons des aménagements en essayant de concilier les usages et le respect de l'environnement. »

Qualité de l'eau et réchauffement climatique : l'équation impossible ?

L'été, on entend très régulièrement parler de plans d'eau où la baignade et les loisirs nautiques sont interdits pour cause de prolifération de cyanobactéries. Un phénomène dont les causes ne sont pas aisément identifiables contre lequel l'équipe d'Écolimneau cherche à lutter : *« Moins l'eau se renouvelle (à cause de la sécheresse), plus il y a des risques qu'elle se réchauffe et que les cyanobactéries s'y développent. Il est également important de prendre en compte les intrants, des polluants, comme le phosphore, qui viennent contaminer le milieu. Notre rôle est donc d'identifier les problèmes dominants pour bien comprendre le fonctionnement de la masse d'eau, de réduire les apports extérieurs et de proposer des aménagements pour accélérer le renouvellement de l'eau. Il n'existe pas de solution miracle. C'est au cas par cas. Et c'est une chance de travailler dans un milieu aussi complexe. »*

Écolimneau travaille avec le bureau d'études Territoires à Châteauroux et organise des randonnées, des ateliers participatifs, des entretiens pour recueillir les avis des usagers et pour lister les freins auxquels l'équipe va être confrontée face à ses suggestions d'aménagement.

Un véritable travail de concertation qui permet à Écolimneau d'adapter ses propositions.

La piscine de demain peut-elle être écolo ?

L'été dernier, le secteur de la piscine était pointé du doigt à cause de son impact sur l'environnement et la disponibilité de l'eau en France. À l'approche de l'été 2023, il tente de se réinventer pour répondre à ces nouveaux enjeux. Mais, une piscine privée peut-elle être réellement respectueuse de l'environnement ?

Le 31 mars dernier, l'entreprise Arbo Concept débutait le coulage d'une piscine en béton décarboné à Cormeray (41), une première en France. Depuis deux ans, la société est basée à Saint-Gervais-la-Forêt (41). *« Depuis plusieurs années, l'engouement pour les piscines se réduit,* explique Benjamin Heim, son gérant. *Il faut redynamiser le secteur et cette piscine en béton décarboné est un test. »*

Pourquoi décarboné ? En résumé, les matériaux utilisés pour la fabrication du béton sont issus du recyclage de déchets industriels, métallurgiques et sidérurgiques. Ces déchets inutilisés sont récupérés en Europe et notamment en France. Ils sont transportés en vrac jusqu'en Vendée (85) où est basée l'entreprise Hoffmann Green Cement qui fabrique ce fameux béton décarboné. Ces déchets appelés coproduits sont broyés très finement à froid, puis assemblés. Donc, avec ce béton, plus besoin de chauffer le minerai. Cette technique génère cinq fois moins de CO^2 par rapport au béton traditionnel, soit moins de 800kg de CO^2 pour une piscine de 8×4m.

Oh mon eau…

En cette période inflationniste, l'un des objectifs d'Arbo Concept est de tendre vers un concept de piscine proche de l'autosuffisance en ressources, notamment en termes d'électricité et d'eau. Concernant la première, depuis février dernier, l'entreprise commercialise des panneaux solaires permettant une consommation directe de l'électricité produite pour chauffer la piscine.

Hasard du calendrier, la veille de la construction de cette première piscine en béton décarboné, le 30 mars dernier, Emmanuel Macron présentait son « plan eau » à Savines-le-Lac dans les Hautes-Alpes. Parmi les 53 mesures annoncées, aucune ne concerne directement les piscines privées.

La première piscine française en béton décarboné est loir-et-chérienne. Elle se situe à Cormeray.

L'objectif global de ce « plan eau » est pourtant de réduire de 10% la quantité d'eau consommée en France d'ici 2030. Le gouvernement va par exemple lancer une campagne de communication destinée au grand public afin d'inciter à la sobriété.

Emmanuel Macron souhaite également généraliser, partout en France, une *« tarification progressive et responsable de l'eau »*, tarification déjà mise en place dans plusieurs communes françaises. *« Les premiers mètres cubes sont facturés à un prix modeste, proche du prix coûtant. Au-delà d'un certain niveau, le prix du mètre cube sera plus élevé. »*

…si tu savais tout le mal que l'on me fait

« Je me suis toujours posé la question de l'eau », poursuit Benjamin Heim. Son entreprise possède des citernes de 80m³ qui récupèrent l'eau d'une piscine et la stockent le temps de la rénovation de cette piscine par exemple. Des cuves captent également l'eau de pluie pour remplir plus tard une piscine actuellement en construction. Mais, il s'avère impossible d'utiliser uniquement de l'eau de pluie pour remplir sa piscine. Benjamin Heim appelle donc les propriétaires à changer moins souvent l'eau de leur piscine. Concernant la tarification progressive, *« payer plus quand on consomme plus, c'est un juste choix »*, conclut-il.

Maxence Yvernault

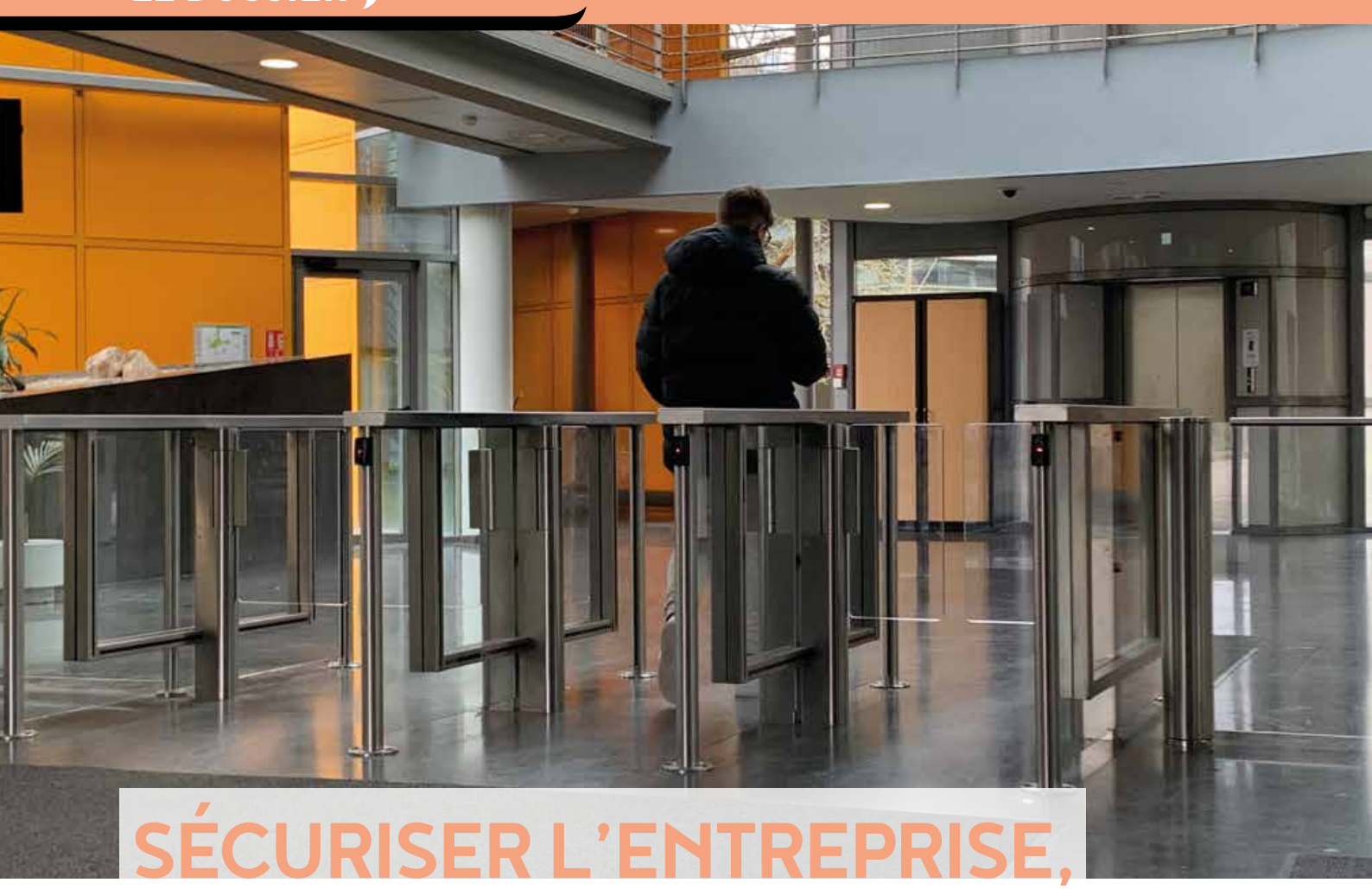

SÉCURISER L'ENTREPRISE, UN BIEN SI PRÉCIEUX !

La sécurité de l'entreprise ne concerne pas que les locaux et les biens matériels. L'entreprise invente, elle est source de création, elle produit des biens qui ont une valeur marchande. Les salariés ont aussi chacun leur valeur, selon leur implication dans le process.
Tous les éléments de la chaîne de création méritent donc d'être mis en sécurité. Il faut pour cela envisager la malveillance, l'indisponibilité temporaire d'un employé, et le risque industriel.

Dossier réalisé par Stéphane de Laage

Homme clef : il faut anticiper

S'il est une chose à ne pas perdre de vue, c'est que les entreprises vivent et progressent par le travail de leurs salariés. Pourtant, les dirigeants l'oublient parfois, négligeant d'assurer l'indisponibilité de certains de leurs « Hommes clef ».

C'est le jargon qui définit ces cadres dirigeants, techniciens pointus ou personnes ressources, dont la disparition, même momentanée, pourrait mettre la production en difficulté, voire en péril. Ne parlons pas des entreprises individuelles, unipersonnelles ou des professions libérales qui ne valent que par l'exploitant lui-même. Parlons des TPE, PME et bien sûr les ETI, dont l'organigramme révèle des pièces maîtresses. Le directeur commercial ou simplement le commercial expert d'un secteur déterminant pour le chiffre d'affaires, un chef de ligne qui connaît tout de la mécanique et de l'approvisionnement de sa chaîne de production, ou encore le dessinateur de talent dans un cabinet d'ingénierie, seul à maîtriser un progiciel. Ils sont autant de pièces de l'échiquier qui peuvent faire défaut.

On a beau dire que les cimetières sont remplis de gens indispensables, il faut bien reconnaître qu'il est préférable d'avoir ces « indispensables » auprès de soi.

Car si un accident ou une maladie venait à les écarter de l'entreprise, cette dernière pourrait rapidement être en difficulté. Un chantier ou un produit qui n'est plus livrable, de l'argent qui ne

rentre plus ; on n'imagine pas toujours le résultat ; or c'est pourtant ce qu'il faut absolument faire pour éviter de se retrouver devant le fait accompli. Or, 15 % des entreprises seraient en difficulté majeure s'il leur arrivait quelque chose de similaire. Il est donc indispensable de devancer le risque, en envisageant le pire. Il faut anticiper dès lors que l'entreprise prend de l'aisance et se structure.
Fréderic Meierhans est responsable du Pôle Assurances Collectives chez Groupama Paris-Val de Loire. *« Il est primordial de penser aux forces humaines,* dit-il, *même s'il est naturel de penser plus souvent à assurer les biens. Se faisant on donne, à tort, plus de valeur aux choses qu'aux Hommes ».*

Il s'agit donc bien d'assurer l'entreprise et non directement la personne clef. Autrement dit, sceller un contrat d'assurance pour qu'en cas de défaillance de la personne, l'entreprise dispose d'une compensation financière, le temps de trouver une solution. C'est ce qu'a fait Stéphane Caussarrieu, gérant du cabinet CS Architecture qu'il a fondé il y a quelques années déjà, et qui compte aujourd'hui plus d'une dizaine de collaborateurs. *« En souscrivant une assurance de ce type,* explique-t-il, *l'idée est de verser, en cas de pépin, un capital à l'entreprise pour permettre aux salariés de prendre le temps de faire les bons choix ».* Ce temps a été évalué à trois mois. Au-delà de ces trois mois durant lesquels les charges et les salaires continueront de courir, la couverture d'assurance permettra d'indemniser l'entreprise. Couverture pour ne pas laisser tomber l'entreprise et son savoir-faire.
La prime d'assurance variera donc en fonction de l'indemnité souhaitée, mais aussi peut-être, de la taille de l'entreprise, de la personne clef, de son poste et de sa vulnérabilité (âge et exposition aux risques).
Philippe Laugier, gérant d'une entreprise de ferronnerie, a lui, assuré deux personnes clefs. *« Ce sont deux postes à risque pour l'entreprise en cas de perte,* explique-t-il. *Le capital versé couvrirait les frais d'un chasseur de tête, dont les honoraires s'élèvent à 20 % du salaire. Cela laisse le temps de recruter une personne à la qualification équivalente ».*
Notez que les primes d'assurance d'un contrat Homme Clé constituent des charges déductibles du résultat de l'entreprise et que l'indemnité versée à l'entreprise lors de la réalisation du risque (disparition ou arrêt de travail de l'Homme clé) doit être intégrée dans son résultat fiscal.

« Ces cas requièrent souvent l'intervention de conseils experts, préconise Frédéric Meierhans ; expert-comptable, juriste et assureur, *car il faut prendre en considération l'ensemble de l'entreprise, sa progression, son marché et son environnement. C'est d'ailleurs une photo à l'instant T qui déterminera la prime et les conditions de versement. Ce qui implique de reprendre cette même photo, une fois par an au moins ».*

Fréderic Meierhans est responsable du Pôle Assurances Collectives chez Groupama Paris-Val de Loire.

À ces experts, l'on peut ajouter l'avocat quand il s'agit d'entreprises de type SA, SARL ou SAS, avec la rédaction d'un pacte d'associés prévoyant des modalités en cas de décès d'un associé, l'arrivée des héritiers pouvant fragiliser l'entreprise. Trop souvent, les associés survivants n'ont pas toujours les moyens de racheter les parts de l'associé défunt qui reviennent alors à ses héritiers au moment de la succession. Les capitaux seront là encore, versés à l'entreprise, mais dans le but cette fois de permettre le rachat par les associés subsistants, aux ayants droit, et donc de maintenir la gouvernance de l'entreprise et son activité.

> *« Il faut prendre en considération l'ensemble de l'entreprise, sa progression, son marché et son environnement »*

AVC Groupe

Sécuriser son entreprise, c'est aussi garantir l'intégrité des locaux, des outils et des produits qui s'y trouvent. L'assurance est une évidence, tout comme les normes incendies et le cadre sécuritaire. Mais mieux vaut prévenir les intrusions et le vol.
Depuis longtemps, la vidéo protection est entrée dans les entreprises. « *En la matière, les caméras et les systèmes de liaison avec les centres de télésurveillance ont fait des progrès impressionnants,* explique Michaël Le Donne, président du groupe AVC. *En particulier pour le contrôle des zones extérieures, et les grands entrepôts, les caméras sont désormais thermiques, voire volumétriques et couvrent jusqu'à 130 % de la zone. Elles détectent la présence d'un individu, mais mieux encore, le sens de déplacement. Ce qui permet d'autoriser la sortie d'une zone et non son accès* ». À l'entrée d'un parking, ces mêmes caméras reconnaissent les plaques d'immatriculation autorisées et n'ouvrent la barrière qu'à cette condition. Cela permet aussi de comptabiliser les gens présents sur les lieux. Et s'ils sont fréquentés par des habitués, leurs visages sont aussi reconnus, tout comme la présence éventuelle d'un animal domestique !

« *Évidemment, les images sont enregistrées,* précise Michaël Le Donne, *le but étant d'avoir des preuves au service de l'enquête qui suivra l'effraction* ». Les images sont stockées 30 jours au plus, comme l'exige la loi, et sont écrasées au fil du temps sur la carte mémoire. L'option de telles installations est donc sujette au dépôt d'un dossier en préfecture. « *Il faut dire ce que l'on voit,* précise Michaël Le Donne, *les parkings et ateliers, les couloirs, les entrepôts… mais pas les postes de travail (sur lesquels des dossiers personnels peuvent être consultés légalement), ni les bureaux fermés, pas plus que les vestiaires et la voie publique* ».

La télésurveillance s'arrête en effet aux portes de l'entreprise. Les caméras filment les quais d'embarquement et le parking, mais pas au-delà.

Pour ce qui est de l'intrusion, tout cela ne vaut que si le système est relié à un centre de télésurveillance. Il y en a une centaine en France, accrédités APSAD, au service des entreprises et des particuliers qui louent leurs services. En cas d'intrusion, les agents ont une alarme sur leurs écrans de contrôle. Vérification faite par les caméras, ils donnent instruction à un agent mobile, en faction dans la zone géographique, de se rendre sur place. Il valide, identifie et décrit les éléments de la scène aux forces de police qui peuvent alors intervenir.

Michaël Le Donne, président de AVC Groupe

Le circuit peut sembler complexe, mais la technologie aide de mieux en mieux la prise de décision. Les caméras sont toujours plus performantes, les liaisons sont établies par IP et doublées de transmetteurs GSM. « *Tant qu'à faire une installation, autant la faire bien et pas à l'économie,* insiste Michaël Le Donne. *Cela commence par un audit sérieux et sans concession. Puis par l'accréditation APSAD des matériels bien sûr, mais aussi et surtout de l'installateur* ».

Propriété industrielle, ne s'use que si l'on ne s'en sert pas…

La propriété intellectuelle protège toutes les créations humaines, techniques et commerciales, une marque, un droit d'auteur (design, charte graphique et œuvres) … tout est protégeable. On peut donc créer un monopole. « *Mais attention,* prévient Agnès Doyen, juriste, conseil en propriété industrielle à Tours (cabinet Inscripta), *si l'on ne fait rien de ce monopole, il se perd et pire encore, il ne sert à rien* ».

Quand on dépose une marque en France, on le fait auprès de l'INPI, Institut national de la propriété industrielle, qui n'est qu'un centre d'enregistrement. Il dit si le dépôt est valable ou non, mais ne vérifie pas l'existence de droits antérieurs. C'est donc le rôle du conseil en propriété industrielle, qui fera ce travail de recherche. « *D'abord s'assurer que l'on ne porte pas atteinte à des droits antérieurs,* précise Agnès Doyen. *Car s'en apercevoir trop tard, c'est prendre le risque de se faire retoquer à terme et d'avoir à changer de nom, avec les conséquences que l'on imagine* ». Autrement dit, l'INPI publiera le dépôt de votre nouvelle marque Coca-Cola, mais il y a fort à parier que ça ne dure pas ! Vous passerez alors sous les fourches caudines de ce même INPI, qui est en revanche juge des oppositions de tiers titulaires de droits antérieurs, et statue pour dire s'il y a atteinte ou non.

De la même façon, une fois votre marque valablement déposée, l'INPI ne vérifiera pas ultérieurement si quelqu'un porte atteinte à votre marque.
Petite subtilité, quand on dépose une marque, cette marque est « publiée » sur le bulletin officiel, pour que les tiers puissent former opposition. Les entreprises doivent donc faire de la veille. C'est un service complémentaire dont les entreprises ne peuvent s'exonérer si elles veulent garder leur intégrité. « *À défaut de faire ce travail, on ne peut s'opposer à des dépôts de marque postérieurs, sauf à engager des recours devant les tribunaux et payer des frais parfois très lourds* ».

Généralement, les cabinets de conseil forfaitisent ce travail de recherche, de dépôt et de suivi. Ils estiment également le risque d'actions à venir. « *Les registres sont très encombrés,* avertit Agnès Doyen, *les feux sont rarement au vert, souvent orange, c'est-à-dire qu'il y a un risque qu'il faut savoir estimer* ». Prenons le cas de Mont-Blanc, portée à la fois par une crème dessert et des stylos, il n'y a pas d'ambiguïté, ni de confusion possible. Le risque apparaît dès lors que votre nom se rapporterait à un secteur déjà existant et proche ; c'est toute la subtilité du dépôt de marque. En l'espèce, Mont-Blanc est aussi un lieu géographique, et les lieux sont actuellement source de beaucoup d'attention dans les dépôts. Car on parle de monopole, une notion très sensible qui nécessite, on le voit, l'expertise de juristes chevronnés.
Le produit en lui-même, peut faire l'objet de différentes protections. Soit d'un brevet s'il s'agit d'une innovation technique, en rupture avec ce qui existe déjà ; soit d'un modèle, pour un nouveau dessin ou design. Où l'on voit que pour un même produit, plusieurs protections peuvent être nécessaires.

Agnès Doyen

Le risque de ne rien faire

En moyenne, un dépôt de brevet, honoraires et taxes comprises, coûte 3 000 €. La taxe, celle de l'INPI, varie selon la taille de l'entreprise, et se compte en quelques centaines d'euros. « *Ce qui coûte cher, c'est l'accouchement du projet,* détaille Agnès Doyen. *Il faut trouver en quoi consiste l'innovation par rapport à l'état de l'art antérieur, comprendre et formaliser en respectant des règles et un formalisme très stricts* ». Pour autant il n'y a pas de garantie quant au fait que le brevet sera délivré, ni qu'il sera inattaquable. L'ingénieur-conseil a un devoir d'information sur la brevetabilité de l'invention en vérifiant que les critères relatifs à l'activité inventive et l'application industrielle sont a priori remplis. Face aux dépenses nombreuses, les jeunes entreprises font parfois le choix de ne pas déposer tout de suite, attendre en croisant les doigts et voir plus tard. C'est un risque qui peut coûter cher. Des exemples patents résonnent encore, comme Laguiole, longtemps resté sans protection, et que les Chinois ont pu contrefaire sans encombre.

Sur le plan technique, ne pas protéger avant la divulgation publique, fait perdre la « *nouveauté* » de l'innovation. Donc l'auto-divulgation interdit le dépôt de tout modèle et brevet ultérieurs, y compris à l'étranger. Il faut donc déposer le projet définitif avant de le présenter sur Internet ou dans une foire.

Si l'on a des velléités d'export, la marque peut aussi être « *régionale* », c'est-à-dire valable pour la communauté européenne, déposée à l'EUIPO, l'Office de l'Union européen pour la propriété intellectuelle.
« *L'usage ne crée pas de droit,* conclue Agnès Doyen, *sauf si au fil du temps, la marque est renommée, voire notoire* ». Pour exemple, ni Coca-Cola, ni Nutella ne sont déposés !

Protéger l'intangible

Les hackers veulent nuire aux entreprises et aux institutions, c'est leur fonds de commerce, par une demande de rançon ou la négociation de data. Leurs dégâts sont considérables. 86 % des entreprises attaquées déposent le bilan dans les six mois. Raison pour laquelle la France ; qui a près de dix ans de retard dans le domaine faute d'avoir pris la chose au sérieux ; tente aujourd'hui de reprendre la main. Emmanuel Macron veut donc en faire une priorité. Protéger

Patrick Bourrelier, président de la société JSM Perrin

Signature du partenariat État / Région le 20 mars 2023, et création du CSIRT CybeRéponse en région Centre-Val de Lire, avec François Bonneau, président de la Région, Régine Engström, préfète de Région, et Emmanuel Naëgelen (ANSSI).

Victor-Emmanuel de SA, CybeRéponse.

nos entreprises, non pas en réparant les dégâts, mais en prenant les devants et en faisant de la prévention. « *Mieux vaut prévenir que guérir,* admet Victor-Emmanuel de Sa, *surtout quand on connaît l'état de la menace aujourd'hui* ». Victor-Emmanuel de Sa pourrait être lui-même un hacker de talent. Il a travaillé 25 ans dans le domaine de la sécurité des systèmes d'information, souvent dans des institutions financières et étatiques. Quatre fois vice-champion du monde CTF à la Defcon de Las Vegas, la convention de hackers la plus courue au monde ! Là s'affrontent des professionnels de la sécurité des systèmes. Aujourd'hui, Victor-Emmanuel de Sa dirige « *CybeRéponse* », la nouvelle unité de protection cyber de nos entreprises en Région Centre-Val de Loire. « *Nombreux sont les conseils qui peuvent identifier les points de vulnérabilité d'un système,* observe-t-il, *mais peu savent comment corriger le tir. C'est pourtant là qu'il faut agir de toute urgence* ».
Autant la France est excellente dans la formation de ses artisans hautement qualifiés, autant elle est encore naïve en ce qui concerne la gestion digitale de ses entreprises. Les dirigeants ne comprennent pas l'intérêt que représentent leurs entreprises aux yeux des hackers. Et pourtant, s'ils savaient…

Certains l'ont compris. C'est le cas des donneurs d'ordres de domaines industriels sensibles que sont Airbus, Safran, Thales et Dassault. Ils ont conjointement créé Cyberaerospace, un organisme qui audite leurs fournisseurs. JSM Perrin est sous-traitant de l'aéronautique, de la défense et du nucléaire. « *L'objectif est de faire monter en gamme la supplychain,* explique son président Patrick Bourrelier. *L'agence révèle d'éventuelles non-conformités et suggèrent des plans d'actions correctives* ». Les points essentiels concernent la protection des données et de leurs sauvegardes, jusqu'à l'intrusion dans le local informatique.

Qu'est-ce que je dois protéger ?

Rançon, désinformation, lobbies, propriété intellectuelle, les motivations sont différentes selon l'origine du hacker et les cibles. Des pays comme l'Iran, la Russie, la Chine ou la Corée du Nord hébergent des spécialistes de la déstabilisation, groupes ou indépendants. Sur le dark web, il est aussi facile de trouver un hacker qu'un tueur à gage. L'invisibilité et l'impunité du web laissent le chef d'entreprise démuni. Un récent rapport de l'ANSI (agence nationale des systèmes d'information) explique clairement que ces groupes se spécialisent (chiffre, vulnérabilité, systèmes…), et travaillent ensemble en unissant leurs compétences. Ils scannent à l'aveuglette des milliers d'adresses IP jusqu'à trouver parmi elles une faille qui leur permettra d'entamer leur méfait. *« Où l'on voit que ce travail invisible s'opère au petit bonheur la chance,* explique Victor-Emmanuel de Sa. *Ce qui veut dire que les entreprises ne sont pas systématiquement ciblées pour leur activité ou leur valeur, mais deviennent une cible du fait de leur faiblesse informatique ».* Le hacking est une industrie qui rapporte, en cryptomonnaie bien sûr. Soit par les demandes de rançons, soit par la captation de données de banque ou de clientèle, qui seront revendues à la concurrence. La data est le nerf de la guerre, et toutes les entreprises en ont, quelle qu'en soit la taille.

Alors, la première question du chef d'entreprise doit être : *« Qu'est-ce que je dois protéger »* ? Si les matériels et les murs sont des éléments tangibles évidents, les entreprises ont toutes des équipements réseau dans lesquels se trouvent des logiciels espions. *« Ce n'est pas de la paranoïa que de penser à se protéger,* insiste Victor-Emmanuel de Sa. *L'informaticien maison peut ne pas le voir, car les visiteurs, tels des Arsène Lupin, ne laissent aucune trace de leur passage ».*

Les analystes de CybeRéponse sont là pour aider les chefs d'entreprises à anticiper et se protéger. Le nouveau CSIRT (Computer Security Incident Response Team), créé en région Centre-Val de Loire, répond à cette demande insistante du Gouvernement pour protéger nos entreprises. On le voit par l'acronyme, ce n'est pas une spécialité française, mais la déclinaison de systèmes anglo-saxons qui ont fait leurs preuves.

CybeRéponse fait appel à des prestataires extrêmement spécialisés, et de proximité. Piloté par la Région, CybeRéponse s'appuie sur les structures d'intérêt public, le GIP RECIA et l'Agence régionale de développement économique DEV'UP Centre-Val de Loire avec le soutien de l'ANSSI (agence nationale de la sécurité des systèmes d'information) qui appuie le déploiement de tels centres dans l'hexagone*.

**Centre d'appel d'urgence CybeRéponse : 0 805 69 15 05*
Information : 02 19 230 466

www.groupama-es.fr

Groupama
PARIS VAL DE LOIRE

Chefs d'entreprise

AVEZ-VOUS PENSÉ À L'ÉPARGNE SALARIALE ?

Pour activer un **LEVIER DE RENTABILITÉ** : baisse de frais généraux, réduction de l'absentéisme ou augmentation du chiffre d'affaires.*

Pour **FIDÉLISER ET RÉCOMPENSER** vos salariés en leur constituant une épargne personnelle.

Pour **RENFORCER VOTRE ATTRACTIVITÉ** lors de vos recrutements.

POUR COMPRENDRE EN VIDÉO
L'ÉPARGNE SALARIALE

Prenez conseils et faites évaluer **VOS AVANTAGES FISCAUX ET SOCIAUX**
DANS L'UNE DE NOS AGENCES TOUJOURS PRÈS DE CHEZ VOUS.

* Ces avantages ne s'appliquent qu'en cas de mise en place d'un intéressement conditionné par l'atteinte d'objectifs fixés par l'entreprise. Document et visuels non contractuels.
GROUPAMA ÉPARGNE SALARIALE - Entreprise d'investissement agréée par l'ACPR - Teneur de compte - Conservateur de parts - Société Anonyme au capital de 8 709 015 € - Service clients : 46 rue Jules Méline 53098 LAVAL Cedex 09 - Siège social : 2 boulevard de Pesaro - 92 000 Nanterre - RCS Nanterre 428 768 352 - www.groupama-es.fr •
GROUPAMA PARIS VAL DE LOIRE - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Paris Val de Loire - 60 bd Duhamel du Monceau - CS 10609 - 45166 Olivet Cedex - Siège social : 1 bis avenue du Docteur Ténine - CS 90064 - 92184 Antony Cedex - 382 285 260 RCS Nanterre - Entreprise régie par le Code des assurances et soumise à l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, située 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 Paris Cedex 09 - www.groupama.fr - Crédit photo : Shutterstock - Création : Communication commerciale et digitale Groupama Paris Val de Loire - 04/2023.

Experts-comptables, les rendez-vous du numérique

ORDRE DES EXPERTS-COMPTABLES
Région Centre-Val de Loire

Les experts comptables sont très investis dans la gestion du numérique au sein de leurs entreprises clientes et de leurs propres cabinets. L'Ordre des Experts Comptables de la Région Centre-Val de Loire, organise le 20 juin à Blois, un salon professionnel, pour évoquer les adaptations, l'organisation et des attentions particulières pour la fluidité et la sécurité des entreprises.

« On est là pour accompagner les entreprises dans toutes les dimensions, rappelle Éric Gernez, président de l'Ordre, *y compris celle du digital qui a totalement investi le monde économique »*. En la matière, pour bien faire les choses, il convient d'être parfaitement au clair, l'Ordre des experts-comptables organise donc un forum consacré à la question, à la Halle aux Grains. Les professionnels sont invités à rencontrer les éditeurs de logiciels, les spécialistes du digital, de la facturation, et de l'organisation interne de l'entreprise au sens large. *« Parce que toutes les fonctions de l'entreprise sont désormais concernées par le numérique*, poursuit Éric Gernez. *De la facturation à la gestion des stocks, des réclamations au CRM, des data aux relations clients, chacun de ces points demande une attention particulière »*. Les experts-comptables vont donc se retrouver, parler de leurs bonnes pratiques, et écouter des conférences de spécialistes sur la dématérialisation et ses conséquences, la cybersécurité, la réorganisation de l'entreprise et donc des cabinets comptables qui sont les premiers concernés.
« C'est le numérique d'une façon générale qui nous occupe, ajoute Éric Gernez. *Son évolution attendue ces prochaines années, donnera un coup de fouet au monde de l'entreprise. C'est majeur et très motivant »*.

Facture numérique

C'est le sujet du moment. La facture électronique n'est pas un PDF que l'on envoie dans un mail, mais le déploiement d'une nouvelle mécanique d'organisation. L'ensemble des entreprises de France seront inscrites sur une plateforme d'État et des plateformes partenaires, sur lesquelles s'échangeront les flux de leurs factures. Ces dernières seront automatiquement routées vers le bon client, identifié par son SIRET. *« C'est une révolution qui s'opère et qui changera le mode de fonctionnement comptable des entreprises »*.
Comme on l'imagine, des millions de factures seront échangées, comme aujourd'hui, raison pour laquelle, plusieurs plateformes partenaires sont en cours de construction. Bien entendu ce marché est très encadré, avec un cahier des charges robuste, qui doit garantir la qualité de service et ne pas concentrer les risques sur un seul opérateur.
Cette nouvelle organisation sera ouverte dès juillet 2024 pour être pleinement opérationnelle fin 2026. *« Comme tout projet d'importance, il faudra un temps de rodage. Mais comme pour le passage à l'Euro ou le prélèvement à la source, qui étaient tout aussi majeurs, on a toutes les raisons de penser que ça se passera bien »*.

Éric Gernez, président de l'Ordre des experts-comptables.

Focus

Salon du numérique, organisé par l'Ordre des experts-comptables Centre-Val de Loire
Mardi 20 juin à la Halle aux Grains de Blois, toute la journée.
Conférence de clôture à 17h00 ouverte au public : Brice Augras, Hacker conférencier, parlera cybersécurité.
Pour en savoir plus et vous inscrire :
www.experts-comptables-centrevaldeloire.fr

> *« C'est une révolution qui s'opère et qui changera le mode de fonctionnement comptable des entreprises »*

PROFESSIONNELS

ÊTRE UNE BANQUE POPULAIRE, c'est assurer l'activité et les biens de nos clients pour qu'ils travaillent sereinement.

BANQUE POPULAIRE
VAL DE FRANCE

la réussite est en vous

Document à caractère publicitaire et sans valeur contractuelle.

Les coûts de connexion aux sites internet sont ceux fixés par votre opérateur.

Banque Populaire Val de France ▪ SA coopérative de Banque Populaire à capital variable ▪ Siège social : 9 av. Newton, 78180 Montigny-le-Bretonneux ▪ SIREN 549 800 373 RCS Versailles

BPCE - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 173 613 700 € Siège social : 50, avenue Pierre Mendès France - 75201 Paris cedex 13 – 493 455 042 RCS Paris, intermédiaire en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100 (www.orias.fr).

BPCE IARD - Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 50 000 000 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 401 380 472 RCS NIORT - N° TVA intracommunautaire FR 15 401 380 472 - CODE APE 6512 Z – Siège Social : Chaban 79180 CHAURAY France - Adresse : Chauray BP 8410 79024 NIORT Cedex 09 France.

Crédit photo : iStock.

RESPONSABLES DE PME ET ETI,
EN CAS DE CYBERATTAQUE, CONTACTEZ CybeRéponse

cybeRéponse

CENTRE DE RÉPONSE AUX INCIDENTS DE CYBERSÉCURITÉ

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

La Région Centre-Val de Loire crée cybeRéponse pour coordonner et centraliser la réponse aux incidents de cybersécurité en région Centre-Val de Loire.

NUMÉRO D'URGENCE CYBER

0 805 69 15 05 Service & appel gratuits

La principale mission de cybeRéponse est l'accompagnement aux premiers secours d'urgence suite à un incident cyber, incluant :

- un premier niveau de qualification du type d'attaque et de conseils,
- la mise en relation avec des prestataires de remédiation, de préférence régionaux,
- un suivi de l'incident jusqu'à sa complète résolution.

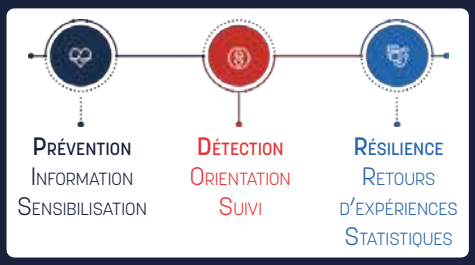

Les services de cybeRéponse s'adressent :

- aux collectivités
- aux associations employeuses
- aux PME et ETI

cybeRéponse accompagne également ses bénéficiaires dans toute action visant à préparer leur résilience vis-à-vis des incidents de cybersécurité par des missions d'accompagnement, de sensibilisation et de conseil.
Numéro d'information générale : 02 19 230 466

PRÉFÈTE DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE
Liberté Égalité Fraternité

Recia

devup Centre-Val de Loire
Innovation et développement des entreprises

Soutenu par RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

ANSSI

FRANCE RELANCE

RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

L'ubérisation du secteur touristique en région Centre-Val de Loire

Désormais, presque toutes les réservations touristiques se font quasi-instantanément via une plateforme numérique telle que Airbnb, Booking.com ou encore Gîtes de France. Zoom sur l'essor de ces plateformes en région Centre-Val de Loire, pas au goût de certains hôteliers.

© Freepik

Certains en région Centre-Val de Loire ont décidé de mettre leur logement sur l'une de ces célèbres plateformes. C'est le cas par exemple de Sophie Ladylou qui, en décembre 2019, a mis la dépendance de sa maison sur Airbnb dans l'idée d'obtenir un complément de revenu. Elle est devenue depuis ambassadrice de la communauté Airbnb en Indre-et-Loire, une *« région touristique splendide »* selon ses mots. *« Passer par une plateforme est plus sécurisant »*, poursuit-elle. Airbnb propose notamment une assurance pour le voyageur et l'hôte. *« S'il y a une dégradation dans le logement, l'hôte est remboursé. »*

Davantage de réservations par internet

Le réseau Gîtes de France observe également un engouement, notamment concernant le nombre de demandes d'agrément qui continue d'augmenter. Côté clients, *« la chambre d'hôte vient pallier le manque d'hôtels en zone rurale »*, explique Ludovic Duris, responsable des agences Gîtes de France dans le Loiret et dans l'Indre depuis quinze ans. Les voyageurs réservent davantage via le site web Gîtes de France. La marque dispose d'un site web national où le client peut réserver partout en France, mais aussi d'un site web pour chaque département. *« 66% des réservations se font par internet, poursuit Ludovic Duris. Il y a aussi un fort taux de clientèle d'affaires dans le Loiret et en Eure-et-Loir : entre 20 et 40%, contre seulement 10% pour le Cher ou l'Indre. »*

Selon une étude menée par EY Parthenon en coopération avec Booking.com auprès de 600 hôteliers européens, 96% des hôteliers pensent que les plateformes en ligne leur permettent de gagner en visibilité auprès des clients du monde entier. 91% affirment qu'elles leur permettent d'obtenir plus de réservations. 88% déclarent qu'elles leur permettent d'augmenter leur taux d'occupation tout au long de l'année.

Payer par internet, mais payer plus cher

Face à ces plateformes de plus en plus envahissantes, certaines communes françaises ont limité le nombre ou ont même interdit les locations types Airbnb. En région Centre-Val de Loire, aucune n'a fait ce choix. Pour certains hôteliers, ces plateformes constituent une concurrence déloyale par rapport au monde de l'hôtellerie. Ce dernier est contraint de s'adapter. *« Les plateformes sont à combattre,* fustige Jean-Marie Gervais, Président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie d'Indre-et-Loire (UMIH 37). *Les hôteliers sont obligés d'être sur ces plateformes car la plupart des clients passent par internet. Le problème, c'est la commission prélevée à chaque réservation. Les prix augmentent et le client est le grand perdant. La puissance financière des plateformes est telle que nous ne sommes pas assez forts par rapport à eux. »* Même son de cloche du côté d'Isabelle Antoncic, vice-présidente de l'UMIH 37 : *« L'hôtelier n'a pas les mêmes obligations qu'un particulier. Le niveau de sécurité peut être différent par exemple. Rien n'est contrôlé ! Soit on n'a pas de visibilité, soit on paye une commission. On n'a pas le choix ! Les prix sont différents sur les plateformes et en direct. On incite à réserver en direct car le client paye moins cher quand il nous appelle directement. »*

© Freepik

Maxence Yvernault

Nuit blanche pour la Nuit du Bien Commun à l'Opéra de Tours

Le 06 juin prochain, à partir de 19h, l'Opéra de Tours accueillera sa première Nuit du Bien Commun. Cette soirée de levée de dons mettra en lumière neuf associations d'Indre-et-Loire ayant un impact positif sur la société. Elles devront convaincre les donateurs présents dans la salle de soutenir leur projet.

Créée en 2017 à Paris, la Nuit du Bien Commun a lieu tous les ans dans la mythique salle de l'Olympia. La soirée s'est ensuite exportée dans une vingtaine de villes en France. Depuis 2017, elle représente, en France, 21 994 participants, 11 779 765 € de dons levés et 224 projets soutenus. Pour moins d'une dizaine de villes, l'année 2023 représente leur première édition. C'est notamment le cas à Tours où elle est née d'une initiative de bénévoles habitant le département.

Adjugé donné !

L'événement est gratuit, ouvert à tous et entend accueillir entre 500 et 600 personnes à l'Opéra de Tours. Il sera animé par Aymeric Rouillac et Émilie Tardif. Neuf associations ont été retenues. Chacune disposera de quatre minutes pour se présenter. Après chaque pitch, le commissaire-priseur sollicitera le public pour faire un don. Les enchères seront inversées, débutant à 5 000 €, puis 1 000, 500 et 100 €. Les organisateurs espèrent lever au total 300 000 € pendant la soirée. Les dons sont déductibles fiscalement avec 60 % de déduction pour les entreprises et 66 % pour les particuliers. Premier enjeu pour les organisateurs : trouver des associations. Et ces dernières ont répondu présent. Au total, 65 candidatures ont été déposées. Pour candidater, l'association doit être reconnue d'intérêt général, œuvrer pour le bien commun et avoir une dimension locale. Son budget de fonctionnement doit être inférieur à 5 millions d'euros. L'innovation et la pérennité des projets ainsi que les besoins des associations ont également été examinés. Parmi les 65 candidates, neuf ont été retenues : Services et Missions Intergénérationnels en Lien avec l'Etudiant (SMILE), Sauvegarde 37, Les Cahutes de Louise, La Cloche Centre Val de Loire, L'Outil en Main en Touraine, le Fonds de dotation Emeraude Solidaire, le Fonds de dotation *« Une musique, un sourire »*, Visitatio – Voisins & Soins et ADEL Centre.

Les organisateurs recherchent des donateurs et notamment des entreprises prêtes à faire des dons avant la soirée afin de lancer les enchères le 06 juin. *« On peut flécher des dons, explique Mikaël Goachet, l'un des organisateurs de la Nuit du Bien Commun à Tours. L'idée est de démarrer chaque levée de dons avec 5 000 € et de flécher un mécène par association. »* Le chef d'entreprise invite également à *« venir le jour J avec ses salariés pour les associer au projet. Cela permet d'échanger avec eux à travers un projet fédérateur et une démarche RSE très en vogue de nos jours. »*

Plus d'informations sur
https://tours.lanuitdubiencommun.com/
Mikaël Goachet : 06 68 53 39 93

L'inscription est gratuite et se fait par internet sur
https://tours.lanuitdubiencommun.com/je-participe

Maxence Yvernault

Un trio féminin à la tête de l'association des Châteaux de la Loire

L'association des Châteaux de la Loire – Vallée des rois évolue avec à la présidence un trio, 100 % féminin. La volonté de l'association est de tendre vers une représentativité équilibrée entre les deux régions qui la composent, celle du Centre-Val de Loire et les Pays de la Loire.

Trois femmes ont été élues à la présidence de l'association ; Laurence Bizard Hamilton, propriétaire du Château de Champchevrier à Cléré-les-Pins en Touraine, Cécilie de Saint Venant, Directrice de la communication, de la marque et du mécénat au Château de Chambord dans le Loir-et-Cher, et Barbara de Nicolaÿ, propriétaire du Château du Lude dans la Sarthe. Cette nouvelle organisation témoigne la volonté d'accroître le maillage territorial.

L'entité Châteaux de la Loire – Vallée des rois a pour objectif de recenser et de faire connaître les sites d'exception, privés ou publics, inscrits au titre des Monuments Historiques ou labellisés « *Jardins Remarquables* » dans l'entité culturelle dite du « *Val de Loire* ». Les 103 adhérents sont situés sur onze départements, entre Gien (Loiret) et Nantes (Loire-Atlantique). Pour pouvoir adhérer, il faut bien-sûr, être situé en Région Centre-Val de Loire ou en Région Pays de la Loire, être un château ou jardin mais aussi être ouvert au public sur une période significative. Détail important pour les dix millions de visiteurs annuels qui visitent cette collection unique au monde, le long de la Loire.

De gauche à droite, Cécilie de Saint Venant, Laurence Bizard Hamilton, Barbara de Nicolaÿ, présidentes des Châteaux de la Loire

« *Nos actions, pour l'année 2023, sont axées essentiellement sur la communication. Nous réalisons un dépliant avec une carte en 500 000 exemplaires et nous allons surtout développer notre présence digitale avec un site marchand, fin 2023* » indique Laurence Bizard Hamilton. L'association va s'appuyer sur Atout France pour l'accélération de la digitalisation qui se matérialisera par une refonte du site internet, une montée en puissance sur les réseaux sociaux et un partenariat étroit avec My Loire Valley.

Sophie Manuel

Six concurrents régionaux au Marathon des Sables 2023 !

La 37e édition du Marathon des sables s'est déroulée du 21 avril au 1er mai dans le Sahara Sud-marocain. Elle a réuni plus de 1 250 concurrents venus de 54 pays. Et parmi eux, six participants de la région Centre-Val de Loire !

Le Marathon des sables est une course à pied en six étapes, ouverte aux marcheurs, en autosuffisance alimentaire et en allure libre sur une distance de 250 kilomètres environ, dans le désert saharien marocain, avec obligation pour le concurrent de porter son équipement (nourriture et matériel). Depuis le lancement de la course en 1986, 25 000 personnes ont tenté ce défi incroyable. Le Marathon des sables est aujourd'hui une épreuve mythique, devenue incontournable dans le calendrier des grands rendez-vous de sport-aventure.
Plus de 1 250 concurrents venus de 54 pays ont participé cette année à la course dont le top départ a été donné le 23 avril. Et parmi eux, six participants de la région Centre-Val de Loire !

© JOSUEFPHOTO

Frédéric a déjà participé au Marathon des Sables, en 2021. Des conditions extrêmes l'avaient contraint à abandonner (comme plus de 50 % des participants) alors cette édition, il la voyait un peu comme une revanche personnelle. « *On sait que tout peut arriver pendant l'épreuve alors il faut éviter d'avoir des certitudes et être capable de s'adapter aux événements. Le Marathon des Sables est un extraordinaire moment de solidarité et de partage avec les autres concurrents, mais c'est aussi un espace dédié à la réflexion sur sa vie, son avenir, ses projets…* »

Pour Christelle, c'était une première. Il y a un peu plus de dix ans, on lui diagnostique une spondylarthrite ankylosante. Depuis, la quinquagénaire « *a besoin de faire des choses différentes* ». Comme s'inscrire au Marathon des Sables ! Et elle n'a rien laissé au hasard : elle s'est entraînée tous les jours et a participé au Half Marathon des Sables à Fuerteventura et en Jordanie pour se préparer. « *Mon but n'était pas de faire un temps, mon but était d'arriver au bout. J'ai géré les étapes les unes après les autres. La course se joue au mental et, évidemment, en fonction des conditions, notamment de la température.* »

[NDLR : au regard de la date de bouclage du Magazine L'Épicentre, les interviews ont été réalisées avant le départ de la course.]

Estelle Cuiry

Asperatus : un second restaurant aux Loire Valley Lodges

Le 08 avril dernier, le complexe hôtelier Loire Valley Lodges, à Esvres-sur-Indre (37), inaugurait son second restaurant Asperatus. L'établissement a déjà programmé cinq chefs itinérants en résidence qui se succéderont entre début avril et fin septembre.

C'est un nuage étonnant et mystérieux, l'asperatus, qui a donné son nom au nouveau restaurant aux Loire Valley Lodges. Chaque mois, un nouveau chef prendra les commandes de la cuisine en extérieur et s'inspirera de la forêt entourant l'hôtel et du potager en permaculture de près d'un hectare. Accueillant jusqu'à trente couverts en salle, Asperatus s'ajoute au restaurant Ardent. Ce dernier est ouvert du jeudi au dimanche. De son côté, Asperatus est ouvert du samedi au mercredi. Les clients de l'hôtel et les curieux peuvent donc manger tous les jours de la semaine dans l'un des deux restaurants.

De New York à la Colombie

« *25% de la clientèle de l'hôtel vient d'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et de l'Indre* », explique Anne-Caroline Frey, fondatrice des Loire Valley Lodges. Ayant au préalable défini son cahier des charges, la propriétaire est passée par l'agence spécialisée La Relève pour sélectionner les chefs itinérants en résidence. Parmi eux, Samy Benzekri a 31 ans et a commencé la cuisine il y six ans. « *La cuisine extérieure au feu de bois est quelque chose de sympa*, explique-t-il. *J'ai une totale liberté sur la carte. Ma cuisine sera plus libre et plus folle.* » Passé notamment par New York, le Français sera en Indre-et-Loire du 2 au 29 mai 2023.
Pour Juan Pablos Rojas Pineda, la cuisine au feu de bois apporte également « *une note de toasté, de fumé, de brûlé. L'emplacement au milieu de la forêt est un lieu où je me sens à l'aise et qui m'inspire. Avec les fleurs, les feuilles et le bois, c'est un terrain de jeu assez fou !* » Ce Français né en Colombie prendra les commandes d'Asperatus du 31 mai au 28 juin 2023.

Loire Valley Lodges - Asperatus • 02 47 38 85 88
www.loirevalleylodges.com

Maxence Yvernault

Anne-Caroline Frey (au centre), fondatrice des Loire Valley Lodges, et les deux serveurs d'Asperatus devant la cuisine en extérieur.

Crêpe cuite au feu de bois, fromage frais, bourgeons de cassis, caramel et crème glacée au thé noir.

Flatbread pomme de terre, yaourt, anguille et ail des ours.

Programmation

- **Du 8 avril au 1er mai :** Daniel Morgan
« Une cuisine d'auteur rock'n'roll, décomplexée et métissée »
- **Du 2 mai au 29 mai :** Samy Benzekri
« Une cuisine de l'instinct et végétale »
- **Du 31 mai au 28 juin :** Juan Pablos Rojas Pineda
« Une cuisine inspirée de ses racines colombiennes »
- **Du 26 juillet au 30 août :** Milan Gataric
« La cuisine d'un retour à l'essentiel »
- **Du 30 août au 27 septembre :** Thomas Coupeau
« Cuisine instinctive, cuisine de feu, nouvelle génération ».

Des nouveaux étoilés en région Centre-Val de Loire

Le verdict du guide gastronomique Michelin est tombé en mars dernier. La région Centre-Val de Loire se distingue, cette année, avec 21 restaurants récompensés, dont trois restaurants qui décrochent leur première étoile ; Les Chemins - Domaine de Primard (28), Arbore & Sens (37) et Ezia (41).

C'est bien connu que la région prolifère de beaux produits du jardin, de richesses maraîchères, des spécificités laitières, d'authenticité des produits des rivières, des forêts et des vignes. De jeunes chefs s'inspirent de ce terroir pour partager leurs passions.

La promenade bucolique d'Arbore & Sens

Clément Dumont, chef du restaurant « Arbore & Sens » à Loches, remporte à 27 ans son premier macaron. Une belle récompense pour celui qui a ouvert il y a moins de trois ans, en juillet 2020, en reprenant une ex-institution locale de 25 couverts, « La Gerbe d'or ». L'arbre situé au cœur de la salle, la musique à base de chants d'oiseaux, la décoration feutrée, renforcent le fil conducteur de l'expérience culinaire, une promenade gourmande. Chef cultivateur et amoureux de son terroir, sa cuisine met en lumière la richesse de la Touraine et de ses producteurs puisque 90 % avec lesquels il travaille exercent dans un rayon de 40 kilomètres autour du restaurant. Le menu « Arbore » en 4 temps dévoile une cuisine créative voire inspirée comme cette truite bretonne tiédie (cuisson sous vide) à l'huile de noix avec un velours au cresson de Fontaine. Les sauces et les fleurs aromatiques sont les marqueurs de Clément Dumont. Dans l'assiette, les protéines sont pourtant présentes et magnifiées, les cuissons parfaites révèlent l'essence du produit principal. Le restaurant a une équipe de dix personnes, dont Océane, la compagne sommelière du Chef, qui est en salle, et présente une très belle carte des vins de Loire. Les gourmets pourront profiter aux beaux jours, de la ravissante terrasse, située au pied de la citadelle royale.

© Jérôme Crochet

Le Saint-Pierre cuisiné par le chef Clément Dumont d'Arbore & Sens.

La terre d'union d'Ezia

Nicolas Aubry a pris son envol en reprenant la « Maison d'à côté » à Montlivault en juin dernier. Baptisé Ezia, clin d'œil à ses enfants, son restaurant de trente couverts, reçoit dix mois seulement après son ouverture, une distinction. Pas facile de prendre la suite de Christophe Hay, mais le jeune chef Nicolas Aubry et son épouse relèvent le défi avec succès. Une cuisine fine et subtile, qui suit les saisons et s'inspire autant du terroir ligérien que des côtes guérandaises. Sur le menu « Terre Saline » se côtoie une surprenante huître n°1 de Bretagne au cresson, un excellent merlan avec une sauce remarquable au whisky et des annotations de saveurs fumées et un parfait quasi de veau fumé avec son panais rôti et sa sauce charcutière. Le Chef laisse exprimer sa personnalité pour sublimer les produits dans une cuisine audacieuse. L'accueil est dynamique, l'ambiance chaleureuse, l'équipe de sept personnes prend le temps d'échanger en toute convivialité.

© Studio 204

Chef Nicolas Aubry, Ezia.

C'est une incroyable chance d'avoir des chefs émergents qui apportent de nouveaux plaisirs gustatifs à notre porte !

Sophie Manuel

Les 21 étoilés du Centre-Val de Loire

Cher
- Maison Médard (anciennement l'Ardoise du Marché) à Boulleret ★

Eure-et-Loir
- Les Chemins - Domaine de Primard ★
- Le Georges à Chartres ★

Indre
- Au 14 Février à Saint-Valentin ★

Indre-et-Loire
- Arbore & Sens à Loches ★
- Château de Pray à Amboise ★
- La Promenade au Petit-Pressigny ★
- L'évidence à Montbazon ★
- L'Opidom à Fondettes ★
- L'Auberge Pom'Poire à Azay-le-Rideau ★

Loir-et-Cher
- Christophe Hay - Fleur de Loire à Blois ★ ★
- Domaine des Hauts de Loire à Onzain ★
- Assa à Blois ★
- Ezia à Montlivault ★
- Le Grand hôtel du Lion d'Or à Romorantin ★
- La Vieille Tour à Cellettes en Loir-et-Cher ★
- Le Favori aux Sources de Cheverny à Cheverny ★

Loiret
- Côté Jardin à Gien ★
- Auberge des Templiers à Boismorand ★
- Le Lièvre Gourmand à Orléans ★
- La Table d'à Côté à Ardon ★

Deux Tourangeaux à la Coupe de France du burger !

Charles Loutre et Kevin Allanic ont été sélectionnés pour participer à la Coupe de France du burger by Socopa 2023. L'Épicentre les a rencontrés quelques jours après le grand événement. Ils parlent concepts, recettes, gourmandise et… stress !

Après avoir divisé, le burger a aujourd'hui acquis ses lettres de noblesse, dépassant le cadre du fast-food pour se réinventer selon les standards de la gastronomie. Ainsi, c'est tout naturellement que la marque Socopa organise, depuis huit ans, la Coupe de France du burger ! Cinq candidats représentant chacun cinq grandes régions françaises se sont affrontés mercredi 12 avril au salon Sandwich & Snack Show à Paris Porte de Versailles pour proposer le meilleur (et le plus beau) burger autour du thème Rock'n burger. Charles Loutre, patron du restaurant Désir des mets, à Tours, et Kevin Allanic, son employé, représentaient la région Ouest.

Charles participe depuis quatre ans à la compétition, d'abord avec sa femme Amélie, puis cette année, avec Kevin avec qui il travaille. *« Il y avait un niveau de dingue cette année encore : des confrères sont réellement partis dans des délires géniaux. Je suis retourné dans les années 50 puisque Socopa fête cette année ses 70 ans et j'ai imaginé un burger vinyle en m'inspirant de la pochette de Sticky fingers des Rolling Stones [la fameuse bouche rouge qui tire la langue, NDLR]. J'ai confectionné un pain à burger plat et j'ai déposé dessus une feuille azyme représentant le visuel des Stones. À l'intérieur, un steak de bœuf et un carpaccio de… langue de bœuf panée ! Ce concours permet d'élaborer des recettes que l'on n'aurait sans doute jamais imaginées ! »*

Charles Loutre.

Kevin Allanic.

Pour Kevin, la cuisine, c'est une vraie passion, alors, la Coupe de France du burger by Socopa, il y a *« vu l'occasion de mêler vies personnelle et professionnelle. C'est un défi que j'ai voulu relever et j'ai été encouragé par Charles et Amélie. Le thème m'a fortement inspiré : du rock, j'en écoute tout le temps ! Je suis fan d'acid rock alors j'ai joué sur le jeu de mots. J'ai réalisé un ketchup de citron, des pickles d'oignons rouges, des chips de saucisse de Morteau et j'ai recouvert mon burger d'un caramel de graines de sésame noir. Je me suis lancé dans l'inconnu, je ne savais pas où je mettais les pieds. J'étais super stressé, mais après le décompte ''3, 2, 1, c'est parti, vous avez 25 minutes'', tout mon trac a disparu ! »*

Même si les deux Tourangeaux terminent à la quatrième et cinquième places (et ne se sont donc pas qualifiés pour la finale nationale), ils n'ont pas démérité et sont déjà prêts à retenter l'aventure l'année prochaine !

Estelle Cuiry

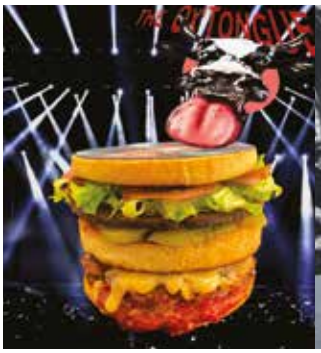

The oxtongue
by Charles Loutre.

Le Peace and Lemon
by Kevin Allanic.

L'utopie verte du Domaine de Chaumont-sur-Loire

Pour cette seizième saison, le Centre d'Arts et de Nature a invité quinze artistes internationaux à investir l'ensemble du parc, du château et des dépendances avec des œuvres spécialement conçues pour le domaine. Ces créateurs nous invitent, depuis le 1er avril et jusqu'au 29 octobre, à suivre un parcours inédit dans un écrin de verdure et d'architecture.

Le Domaine de Chaumont-sur-Loire est devenu un lieu incontournable de l'art et des jardins grâce à une programmation exceptionnelle. Ce lieu singulier dans la vallée des Châteaux de la Loire attire chaque année plus de 530 000 visiteurs. Au programme de ce parcours : une rétrospective d'Alechinsky, des tableaux de Stefan Râmniceanu et Christian Lapie, des sculptures de Claire Morgan, Grégoire Scalabre, Lionel Sabatté, Bob Verschueren, entre autres.

Un parcours dans le château

Au premier étage, l'exposition entraîne au cœur de plus de soixante-dix ans de création de l'artiste belge Pierre Alechinsky. On suit le parcours d'une vie à travers 274 œuvres. Des premières lithographies de 1948 à celles, plus célèbres, d'après-guerre où il abandonne progressivement l'huile pour des matériaux plus spontanés comme l'encre de Chine. Ce peintre et graveur de 90 ans, appartient au mouvement surréaliste, expressionniste et il est le fondateur du mouvement artistique Cobra. Dans le vestibule, les tableaux et sculptures du roumain Stefan Râmniceanu célèbrent l'univers du livre. Sa façon de peindre avec la mémoire des choses, suscite beaucoup d'émotions. Bien connu pour ses grandes sculptures de figures de bois brut et sombre, Christian Lapie expose dans la galerie de majestueux dessins au fusain.

Puis les dépendances

Les céramiques enchanteresses et virtuoses de Grégoire Scalabre ont pris place, dans les Écuries du Domaine. L'ultime Métamorphose de Thétis est une œuvre monumentale. Ce céramiste a conçu 70 000 amphores miniatures qu'il a créées et assemblées pour un résultat époustouflant. L'artiste irlandaise Claire Morgan, quant à elle, investit la Grange aux Abeilles par une délicate installation. Une œuvre dédiée à l'environnement et aux êtres qui l'habitent, un duel entre la mort et la vie ou tout simplement le passage du temps.

Et le parc

Le parcours se faufile à travers les trente-deux hectares du parc où l'on découvre le nichoir du sculpteur belge Bob Verschueren destiné aux martinets. Ces oiseaux migrateurs pourront pleinement profiter de cette sculpture pour se poser tranquillement. Un peu plus loin, Membrane réalisée in situ par Lionel Sabatté se dresse au détour d'un bosquet. Avec ses arceaux métalliques recouverts de ciment coloré par des pigments naturels, elle offre un passage de transformation.
Les œuvres d'art réalisées sont le fruit d'une véritable rencontre entre les artistes et l'esprit du lieu. La triple identité – patrimoniale, artistique et « jardinistique » du Domaine offre aux visiteurs une expérience culturelle globale, un parcours initiatique riche de découvertes et d'émotions.

Sophie Manuel

Rémi FACILITE VOS DÉPLACEMENTS VERS LES CHÂTEAUX DE LA LOIRE !

Découvrez toutes nos offres sur
www.remi-centrevaldeloire.fr

LA RÉGION ORGANISE VOS DÉPLACEMENTS
EN CENTRE-VAL DE LOIRE
www.remi-centrevaldeloire.fr

Rémi | Centre-Val de Loire
RÉSEAU DE MOBILITÉ INTERURBAINE

SNCF VOYAGEURS